LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5191 - DIMANCHE 7 JUIN 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



DES DIRECTEURS DES BANQUES ET DES IMPORTATEURS ARRÊTÉS

Grand scandale financier au port d'Oran

Lire en page 5

Plus de 800 000 candidats à l'épreuve aujourd'hui

QUELLE CRÉDIBILITÉ POUR LE BAC ?



Ils seront des milliers de lycéens à plancher sur leur sujet du baccalauréat dont les épreuves débutent ce matin en Algérie pour s'achever le 11 de ce mois. Une échéance décisive dans le cursus scolaire de nos élèves. Cependant, eu égard à l'année scolaire écoulée meurtrie par les traditionnelles grèves des enseignants, beaucoup de parents d'élèves s'interrogent sur la fiabilité de cet examen du cycle secondaire en matière de contrôle final des pré requis nécessaires à l'accès aux études supérieures. Des observateurs avertis se demandent même s'il n'est pas temps de supprimer le baccalauréat pour une évaluation continue et réaliste des apprenants

Lire page 2

BILLE EN TÊTE

« Lahouel El Hocine »

J'ai lu avec attention, égard et respect les mémoires de Mr. Bennabi. Ma polémique avec lui date de 1972. Dans ses mémoires, il a cité Messali plus de trente (30) fois. Il n'a pas eu dans son ouvrage un petit mot pour Lahouel El Hocine, il en est de même de Si Boukrouh dans son livre « Islamisme sans Islam », une étude dense, des analyses percutantes et intelligentes. Il a eu un bon maître. Lui aussi n'a pas eu un petit mot pour Lahouel El Hocine, heureusement que si Mohamed Said Mazouzi a fait revivre les pionniers comme Omar Oussedik, Rachid Ouamara et le chapon fin avec Dekki et Moufdi Zakaria. Ces hommes qui personnalisaient la lutte pendant les moments difficiles. Merci Si Mohamed Saïd de nous avoir rappelé note véritable Algérie.

DR. Hachemi Larabi

SITUATION SÉCURITAIRE À LA FRONTIÈRE AVEC LA LIBYE



L'Algérie relève le niveau d'alerte de ses forces armées

Lire en page 4

EN LES FAISANT ENTRER D'OFFICE AU COMITÉ CENTRAL

Le FLN dispose désormais de 12 ministres

Lire en page 3

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU PROCÈS SONATRACH 1 MEZIANE MOHAMED,

l'ex-P-DG, et 14 autres inculpés à la barre

Lire en page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PLUS DE 800 000 CANDIDATS À L'ÉPREUVE AUJOURD'HUI

Quelle crédibilité pour le bac ?

Les élèves des classes de terminale, toutes séries confondues, entameront les épreuves du baccalauréat aujourd'hui pour s'achever le 11 de ce mois. Une échéance décisive dans le cursus scolaire de nos élèves.



La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, donnera le coup d'envoi de cet examen à partir de la wilaya d'Adrar. Plus de 800 000 candidats prendront part à cet examen, soit une hausse de 23% par rapport à l'année précédente. Mme Benghebrit avait annoncé, récemment, que tous les moyens ont été mis en place afin d'assurer un bon déroulement des épreuves. Elle a averti les candidats que les sanctions seront lourdes en cas de fraude. Des sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'interdiction de passer l'examen du baccalauréat durant plusieurs années. Tout cela pour préserver la crédibilité de ce prestigieux examen. Mais depuis plusieurs années, cette crédibilité est remise en cause.

La crédibilité du baccalauréat algérien remise en cause

Les parents dont les enfants ont eu à passer le baccalauréat pensent que le baccalauréat algérien peut ne pas servir à grand-chose. La raison : les moyennes extrêmement élevées obtenues par un nombre important de candidats durant les précédentes années, ce qui sème le doute sur la crédibilité du système. Alors, ou bien c'est l'Algérie qui, d'un coup, se met à produire des génies en nombre considérable, ou bien les examens étaient faciles, ou bien encore le système des examens et l'attribution des notes sont quelque part anormaux. Le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) remet en cause la crédibilité du baccalauréat et appelle à une réforme urgente de cet examen et à l'organiser sur une durée de 4 ans en deux phases pour pouvoir terminer les programmes pour lui donner plus de crédibilité.

Dans un communiqué rendu public, ce syndicat a déploré le fait que le ministère soit préoccupé principalement par le taux de réussite et la recherche de moyens pour l'amplifier. Le CLA a tenu à préciser dans ce sens que le taux de réussite au baccalauréat reflète pour certains l'efficacité des réformes dans le système éducatif, mais la réalité démontre le contraire.

Ils sont plus de 800 000 candidats à passer les épreuves du bac à compter d'aujourd'hui. Avec ce nombre, et si le taux de réussite est maintenu à près de 60%, ils seront plus de 480 000 en première année universitaire. Ce flux d'étudiants pour l'année 2015-2016, affirme la même source, posera d'énormes problèmes à l'universitaire qui verra à son tour tous les maux vécus par l'enseignement secondaire de 2012 à 2015 sur tous les plans pédagogiques, le manque d'encadrement ainsi que la montée de la violence. Ce syndicat estime qu'il est urgent aujourd'hui de réformer le baccalauréat. Pour ce qui est du programme scolaire, le CLA a affirmé qu'il est impossible de le terminer sans bourrer les têtes des élèves, vu le niveau de ces derniers qui arrivent en terminale après avoir fait seulement 5 ans, ainsi que les bas coefficients affectés aux matières essentielles suivant la spécialité, pour assurer un bon taux de réussite pendant toute la scolarité de l'enfant quels que soient les moyens, allant jusqu'à proposer aux candidats deux sujets au choix et avantager la notation de leurs copies pour assurer un maximum de réussite au baccalauréat. Abordant en outre le temps d'enseignement officiel obligatoire dont doit bénéficier l'élève pour pouvoir terminer normalement les programmes, le CLA a relevé que l'élève, cette année, aura un déficit de 16 800 minutes de cours. « Ce qui est énorme et montre que l'élève algérien qui abordera le baccalauréat cette année ne pourra avoir le prérequis nécessaire pour réussir à l'université, d'où l'explication de l'échec des 60% d'étudiants en première année universitaire», a analysé le CLA. Ce syndicat a constaté que moins de 40% des élèves ont obtenu cette année aux premier et deuxième trimestres plus de la moyenne. Alors qu'au troisième trimestre ce taux a encore diminué. «Le baccalauréat est devenu chez nous un objectif en soi, plutôt qu'une période transitoire pour la préparation des forces qui peuvent répondre aux besoins du marché de l'emploi et suivre le rythme du développement scientifique ».

Lynda Louifi

2 844 DÉTENUS PASSERONT LE BAC AUJOURD'HUI

Le nombre de détenus algériens qui se présentent à l'examen du baccalauréat est en hausse depuis plusieurs années. Aujourd'hui, ils seront 2 844 à passer la première épreuve de la session 2015. Élèves scolarisés ou candidats libres, plus de 800 000 Algériens se présenteront aux épreuves du baccalauréat cette année. Parmi eux, 2 844 personnes incarcérées passeront leur examen dans un des 39 établissements pénitentiaires agréés comme centres d'examen officiels par l'office national des examens et concours (ONEC). Une opération qui intervient dans le cadre de la politique de réforme globale adoptée par le ministère en matière de réinsertion sociale des détenus. Depuis quelques années, le nombre de candidats en prison observe une constante hausse. En 2009 ils étaient 1 347 candidats à se présenter au baccalauréat, puis 2 301 en 2012, 2 355 en 2013 et 2 713 lors de la session 2014.. Les droits d'inscription à l'examen (qui tournent autour de 3 000 DA par candidat) sont par ailleurs pris en charge par les établissements pénitentiaires. Le nombre des détenus scolarisés a atteint, cette année, 39 943 détenus. L. L.

IL NE SIGNIFIE PLUS RIEN EN MATIÈRE DE SAVOIR ACADÉMIQUE

Faut-il supprimer le Bac ?

ILS SERONT des milliers de lycéens à plancher sur leur sujet du baccalauréat dont les épreuves débutent ce matin en Algérie. La presse nationale, les médias lourds se saisiront de l'événement en ressassant les sempiternels commentaires ou en relevant les anomalies, les insuffisances et, peut-être, quelques nouveautés positives. Cependant, eu égard à l'année scolaire écoulée meurtrie par les traditionnelles grèves des enseignants, beaucoup de parents d'élèves s'interrogent sur la fiabilité de cet examen du cycle secondaire en matière de contrôle final des pré requis nécessaires à l'accès aux études supérieures. Des observateurs avertis se demandent même s'il n'est pas temps de supprimer le baccalauréat pour une évaluation continue et réaliste des apprenants.

Bacheliers sans savoir

Les premiers à critiquer la validité du baccalauréat sont évidemment les enseignants universitaires, chaque année un peu plus inquiets que la précédente face aux copies des nouveaux bacheliers. Nous l'appellerons Lamia. T, elle enseigne un module de mathématiques destiné aux élèves ingénieurs à l'Université de Boumerdès et regrette de nous avouer que l'ensemble de ses étudiants en première année, sans aucune exception, n'a pas le niveau pour prétendre poursuivre le cursus selon le programme défini par le ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. «Je suis désolée ; ils ne rattraperont rien pendant toute leur formation ; ils bricoleront, ils compenseront et nous nous résoudrons à leur tendre la perche, presque par pitié, au bout des examens de sauvetage. Mais nos disciples conservent leurs lacunes qu'ils emporteront avec leur diplôme vers la vie active. Tout cela est dû au mauvais départ, à l'école politique qui décerne le baccalauréat à des cancres.» Jugement sans appel ; Lamia est en colère, désespérée, elle pense arrêter d'enseigner et prépare un dossier d'émigration vers le Canada avec son époux, lui aussi universitaire.

Progrès superficiels

Pourtant, l'université algérienne aurait réalisé un saut qualitatif selon le classement international des «Universités Webometrics de 2015» que des journaux et l'APS n'ont pas manqué de signaler en guise de démenti aux diagnostics pessimistes. Il faut savoir que ce classement n'a pas vocation à expertiser le niveau académique des étudiants mais se base sur «la visibilité du site web, la richesse du contenu du site, la production scientifique de l'université, l'ouverture de l'université à l'international». Or, pour ce qui concerne la production scientifique de l'université, point essentiel dans l'appréciation dont nous parlons, tout le monde sait qu'elle ne dépend pas seulement des étudiants, mais appartient à l'encadrement souvent en partenariat avec d'autres centres de recherche à travers le monde ; ces «progrès» sont donc inclus dans le dernier segment, celui de l'ouverture à l'international.

L'école de la triche

D'ailleurs, le nombre de thèses soutenues grâce à la collaboration de promoteurs étrangers est en perpétuelle croissance tandis que, malheureusement, il ne se passe pas une année sans qu'un scandale relatif au plagiat ne vienne démythifier le génie de certaines de nos éminentes matières grises. Une manie du hold-up intellectuel allant dans la stricte lignée du copiage systématique qui s'est institutionnalisé dans nos écoles. Rabah. M, enseignant en histoire-géographie dans un lycée d'Alger, témoigne : «Qui n'a pas vu ces vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux où l'on voit des candidats au bac tricher de façon flagrante et filmés par leurs pairs, pendant que les enseignants censés les surveiller s'affairent à aider quelques-uns des potaches dans une scènes de faillite morale collective ? Depuis les années 1970, au lendemain de notre indépendance, le bac fait l'objet d'attaques qui remettent en cause sa valeur. Rappelons-nous les fuites qui ont défrayé la chronique dans certaines wilayate où des enfants de pontes du régime de l'époque se vantaient de détenir, sans mentir, les sujets de l'épreuve la veille de l'examen. Des décennies de discrédit qui ont fini par convaincre qu' «avoir le bac» ne signifie plus rien. Il en est de même pour la licence ou le master, sur fond de crise de l'emploi qui rajoute à la dévaluation des diplômes au moment où les moins instruits, ou plutôt les moins qualifiés, s'enrichissent grâce à des dispositifs de soutien de l'Etat aussi généreux que démagogiques. C'est pourquoi l'organisation si coûteuse, financièrement, de cet examen de la fin du cycle secondaire, mérite qu'on réfléchisse à son utilité de nos jours. Au lieu d'annoncer des taux de réussite avec un satisfecit politicien dont les conséquences désastreuses influent négativement sur l'économie du pays.

Nordine Mzalla

EN LES FAISANT ENTRER D'OFFICE AU COMITÉ CENTRAL

Le FLN dispose désormais de 12 ministres

Le FLN a réussi, en l'espace d'un congrès, à porter son niveau de représentation au gouvernement de cinq à douze ministres par le truchement de son comité central. Ce qu'il n'a pas obtenu d'une main, il l'a eu de l'autre.



DR

Le SG du FLN, Amar Saâdani, n'a cessé durant plus d'une année de revendiquer la majorité au gouvernement et s'est même permis le luxe de descendre en flammes l'actuel Premier ministre Abdelmalek Sellal le traitant de novice en politique.
Son acharnement contre Sellal a payé puisque le FLN dispose désormais de 12 portefeuilles ministériels (Tahar Khaoua, Abdelkader Ouali, Abdelmadjid Tebboune, Tayeb Louh, Boudjemaâ Talai, Abdelouahab Nouri, Tahar Hadjar, Abdelmalek Boudiaf, Salah Khebri, Abdelkader Kadi, Abdelkader Messahel et Mustapha Karim Rahiel), tous membres du comité central (CC), sur 32 ministres.
C'est ce qui ressort de la liste des membres du CC, qui a été déposée au ministère de l'Intérieur. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est, quant à lui, membre du parti. Ces modifications apportées à la composante du CC font du FLN un parti majoritaire au gouvernement tel que souhaité par Amar Saâdani, le patron du parti.
Par ailleurs, des cadres de haut rang figurent au CC : il s'agit du patron de Mobilis, Saâd Damma, le président de l'APN, Larbi OuldKhelifa, le conseiller du président Benamar Zerhouni, le secrétaire général de la présidence de la République, Okbi Hebba Okbi et l'ambassadeur d'Algérie à Tunis, Abdelkader Hadjar. Les redresseurs du FLN, de leur côté, ne baissent pas les bras et promettent de publier un livre noir. Ce livre noir va recenser «les dépassements et les entorses à la loi et aux statuts du parti, les irrégularités et enfin le listing des 6 300 congressistes» disent-ils.
Les redresseurs promettent aussi de libérer le FLN des griffes des affairistes. «Nous persistons à considérer illégitime ce congrès et la nouvelle direction qu'il a désignée de fait, sans que sa liste soit publiée à ce jour», écrit le mouvement de redressement. Selon eux, il faut que le comité central, seul organe habilité à arrêter la date du congrès, «se réunisse et installe une commission nationale chargée de préparer le congrès en fixant le mode d'élection des délégués et en supervisant toutes les opérations, conformément aux étapes et procédures suivies dans tous les congrès du FLN, que ce soit au niveau de la préparation des textes qu'au niveau de l'élection des délégués», lit-on dans le communiqué.
Le porte-parole du mouvement, Salah Goudjil, précise que la bataille judiciaire «n'est pas encore terminée» et qu'il y a encore un recours au niveau du Conseil d'Etat : «Nous affirmons que notre confiance en la justice de notre pays reste totale et nous attendons d'elle qu'elle se prononce en faveur du droit, en annulant ce congrès et ses résultats pour nous permettre d'organiser un véritable congrès d'où émergera une direction légitime en mesure de s'imprégner des évolutions enregistrées dans le monde, de s'adapter aux changements que connaît la scène politique nationale, et de contribuer à faire face aux différents défis tant au niveau national qu'international» dit-il.
Notons enfin, qu'à l'issue du 10e congrès du parti, le FLN compte désormais 505 membres du Comité central.

Hocine Adryen

RENCONTRE DE L'INSTANCE DE CONCERTATION ET DE SUIVI

L'opposition met le cap sur l'après-Bouteflika

C'EST UNE OPPOSITION déterminée et radicalisée encore plus qui s'est retrouvée hier matin au siège du MSP. En effet, comme prévu lors de la rencontre de l'instance de concertation et de suivi (ICS), le discours de l'opposition n'a pas changé d'un iota. Mieux, les derniers développements survenus sur la scène nationale, comme les résultats du Congrès du FLN, la démission de Bensalah de la tête du RND, le récent remaniement gouvernemental et la crise économique avec les faibles cours du brut, ont été des prétextes politiques d'une extrême importance qui ont motivé l'opposition à réagir et surtout à lancer un cri d'alarme.
D'emblée, c'est le leader du RCD, M.Mohcine Belabbas, qui donna le ton en critiquant sévèrement l'action du gouvernement et du pouvoir en général. Il expliqua que le «système tente de réorganiser ses rangs à travers le viol des statuts des partis et des putschs à la tête de leurs directions et à travers la redistribution des portefeuilles ministériels aux mêmes personnes qui sont impliquées dans les affaires de corruption dans les dossiers de l'autoroute Est-ouest, Khalifa et l'importation des médicaments».
Pour le RCD, ces développements signifient surtout qu'il y a une «impossibilité de construire un consensus entre les clans du pouvoir qui luttent les uns contre les autres pour se repositionner afin de préparer à la période de l'après Bouteflika». Il mettra l'accent également sur le contexte de la détérioration des Droits de l'Homme, en soulignant les «nombreuses arrestations et détentions de militants, obligeant un bon nombre d'entre eux à quitter le pays clandestinement».
Le chef de file du pôle du changement et futur président du nouveau parti(dont le Congrès constitutif aura lieu la semaine prochaine), Ali Benflis, a mis l'accent sur son dada politique, «la vacance du pouvoir» et son «partage par trois ailes», estimant que la décision politique qui «est prise et exécuté en dehors du cadre constitutionnel» est partagée par ce qu'il appelle «la triade du véritable pouvoir». Une triade composée, selon lui par le cercle des proches du président Bouteflika, des forces de l'argent douteux ou issu de la corruption. Il affirma que cette triade prépare une stratégie d'attaque qui consiste à faire «hériter le pouvoir».
Même son de cloche pour les autres chefs de partis d'opposition ou des personnalités connues pour leurs positions politiques à l'encontre du pouvoir. Karim Tabbou pense qu'on prépare une élection présidentielle anticipée «en cercle fermé» et qui ne répond pas aux normes démocratiques, alors que l'islamiste Abderrezak Mokri affirme que «l'éventualité de voir le peuple sortir dans la rue est fort probable». Il dira que cette «sortie sera spontanée, encouragée par les erreurs et les échecs du pouvoir, nourrie par des politiques de répression».
Le chef du MSP estime toutefois que le recours des gens à la rue peut être destructeur en l'absence d'une autorité nationale, consciente et unie». Citant les exemples syrien et libyen, Mokri pense le «révolte du peuple peut être une occasion historique pour le changement et la transition démocratique pacifique s'il y a des dirigeants capables de gérer les crises et arriver à réaliser des consensus».
Dans un autre contexte, les intervenants lors de ce sommet de l'opposition ont lancé l'idée de faire un bilan de la démarche de la coordination nationale des libertés (CNLTD), l'analyse des résultats obtenus et une évaluation sans complaisance de l'action de cette opposition depuis la signature de la plate-forme de Zéralda. Certains ont suggéré l'élargissement des instances de cette opposition, comme la CNLTD ou l'ICS, à d'autres partis politiques et d'autres personnalités nationales et historiques, suggérant en même temps le changement des dénominations ou des appellations. D'autres pensent qu'il faudra à ces instances une meilleure souplesse dans les adhésions politiques, d'autant que certains avaient émis le voeu de voir des représentants de mouvances et de sensibilités idéologiques intégrer soit la CNLTD, soit le pôle du changement ou l'ICS.
Des propositions ont été faites lors des premières interventions des chefs de partis politiques, en attendant des débats plus profonds dans les ateliers et à huis clos. Parmi ces propositions, signalons celle du RCD qui avança le projet d'organiser le 5 octobre prochain une marche populaire dans la capitale afin de «dénoncer les atteintes aux libertés fondamentales, individuelles et collectives».

H. Rabah


DR

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU PROCÈS SONATRACH 1

Meziane Mohamed, l'ex-P-DG, et 14 autres inculpés à la barre

QUINZE PERSONNES et quatre entreprises étrangères poursuivies pour corruption dans l'affaire dite Sonatrach 1 comparaissent aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Alger, après un premier report d'un procès très médiatisé. Ce procès avait été reporté en raison de l'absence de plusieurs témoins dont les témoignages ont été considérés par les avocats de la défense comme «très importants». 108 témoins doivent passer à la barre lors de ce procès. Parmi les prévenus figure l'ancien P-DG du groupe Sonatrach, Méziane Mohamed, ainsi que huit directeurs exécutifs du groupe dont Amar Zenasni, responsable du transport par pipeline et le directeur des activités «amont» Belkacem Boumediène. Sur la liste des accusés figurent également quatre entreprises étrangères ayant bénéficié «frauduleusement» de marchés publics au préjudice de Sonatrach, selon le rôle de la première session criminelle 2015.
Les accusés, dont sept sont en détention, doivent répondre des chefs d'inculpation de «commandement d'une association de malfaiteurs, passation de marchés en violation de la législation et du règlement, octroi d'avantages injustifiés au profit d'autrui et augmentation des prix lors de la passation des marchés». Ils sont également poursuivis pour «corruption, dilapidation de deniers publics, abus de fonction et blanchiment d'argent».
Selon l'arrêt de renvoi, les faits portent sur cinq marchés frauduleux d'une valeur de 1 100 milliards de centimes accordés par l'ex-P-DG de Sonatrach, Mohamed Méziane, au groupe allemand Contel Algérie Funkwerk Pletarc dans le cadre d'un projet d'acquisition d'équipements de télésurveillance et de protection électronique des complexes du groupe pétrolier à travers le pays. Ces contrats ont été accordés dans le cadre du gré à gré en contrepartie d'actions acquises au profit des deux fils du patron de Sonatrach Fawzi et Réda Méziane dans le groupe Contel. Le groupe Contel Algérie Funkwerk Pletarc et son patron Smail Djaafar Mohamed Réda, principal accusé dans cette affaire, a obtenu des privilèges injustifiés alors que ses offres étaient plus élevées que celles des autres soumissionnaires. Les investigations ont également révélé que Mohamed Méziane, avec la complicité du responsable des activités «amont» Belkacem Boumédiene a mis au point un plan pour subdiviser le projet de télésurveillance électronique de Sonatrach en 4 parties afin d'attribuer 3 marchés au groupe allemand. Le groupe Sonatrach, a conclu un marché douteux avec Saipem Algeria (Italie) pour la réalisation du gazoduc liant l'Algérie à l'Italie (Sardaigne).
L'enquête a révélé qu'un des fils de Mohamed Meziane travaillait comme conseiller, depuis 2006, auprès de l'ex-directeur de Saipem Contracting Algérie,Tullio Orsi.

H. A.

LE MINISTRE MOHAMED AISSA RÉVÈLE LE TRAVAIL DE DAECH EN ALGÉRIE

Deux Yéménites avaient sillonné l'Algérie en 2005

LE MINISTRE des Affaires religieuses Mohamed Aissa a fait hier au site électronique TSA une révélation qui donne froid au dos. Selon lui, deux prédicateurs yéménites ont sillonné l'Algérie en 2005 pour faire l'éloge du takfirisme, une mouvance qui a donné naissance à Al-Qaïda et qui nourrit Daech. Ils ont par la suite publié leurs témoignages sonores sur les réseaux sociaux. Nous avons découvert cela ultérieurement, a-t-il dit. Plus loin le ministre a ajouté que ces deux Yéménites sont rentrés en Algérie sans visas puisqu'ils n'ont pas besoin de ce document. «Ils sont donc venus en tant que touristes. Nous avons interpellé les autorités. Et lors de la deuxième visite, nous avons intercepté l'un des deux «prédicateurs» qui a été incarcéré puis expulsé de l'Algérie avec une note l'interdisant de revenir. Depuis 63 Algériens ont rejoint les rangs de Daech. Hier, la une d'un quotidien arabophone annonçait un projet d'attentat par Desch par le biais d'un avion qui devait exploser depuis l'un des aéroports algériens. Les terroristes affiliés à l'Etat Islamique, qui tentaient de s'implanter aux environs d'Alger via un noyau jihadiste, projetaient de mener leurs attaques contre les aéroports de Hassi Messaoud et Houari Boumediène d'Alger. Djund El-Khilafa, le groupuscule se proclamant de Daech, projetait de mener deux attaques simultanées contre ces deux infrastructures aéroportuaires en détournant un avion avec passagers depuis Hassi Messaoud et une attaque à la voiture piégée contre l'aéroport d'Alger.

Le déplacement de Daech vers l'Afrisue du Nord constitue un tournant dans la progression de l'organisation terroriste. Al-Baghdadi, a fait diffuser une vidéo dans laquelle il évoquait de futures cibles, dont l'Algérie qui deviendrait une wilaya de l'Etat islamique. La «coïncidence» entre le dernier article de CNN évoquant les menaces contre l'Algérie et l'incursion de l'avion libyen, ajoutée à la demande américaine de l'ouverture de l'espace aérien algérien, soulève beaucoup de questions. En outre les USA et la France ont demandé à l'Algérie d'ouvrir son espace aérien aux avions de surveillance et autres avions militaires de transfert des unités de commando pour une mission de reconnaissance dans certaines parties de la Libye. L'Algérie n'a pas encore répondu officiellement à cette demande. Il est important de noter que dans le cas de l'assassinat de Hervé Gourdel des medias américains, celui-ci bénéficié d'une très grande couverture qui va bien au-delà de l'événement lui-même, sachant que le groupe Jund al Khilafah est sorti de nulle part pour capturer Gourdel et a disparu dès la diffusion de la vidéo de sa pseudo «décapitation». Par ailleurs, des groupes terroristes en Libye seraient en possession d'équipements destinés à la guerre électronique et auraient réussi à brouiller les télécommunications civiles et militaires dans des régions frontalières avec l'Algérie, l'Egypte et la Tunisie. La présence des troupes algériennes n'a jamais atteint un tel niveau de déploiement avec l'implication des forces spéciales, des unités du génie militaire et des démineurs. Dernièrement, l'artillerie lourde a été appelée en renfort, en plus de la gendarmerie nationale avec ses différentes unités. Cela nous confirme qu'il y a effectivement un déplacement de Daech vers le Maghreb, suivant la déclaration de guerre d'al-Baghdadi à l'Algérie. **H. A.**

SITUATION SÉCURITAIRE À LA FRONTIÈRE AVEC LA LIBYE

L'Algérie relève le niveau d'alerte de ses forces armées

L'Algérie a relevé le degré d'alerte de ses forces armées, notamment en ce qui concerne sa frontière avec la Libye, dans le but de prévenir l'infiltration d'éléments terroristes sur son territoire.



DR

Cette mesure fait suite aux derniers développements de la situation en Libye, notamment avec la prise de la ville de Syrte par les terroristes de Daech et leur contrôle de l'aéroport de la ville avec, surtout leur mainmise sur des avions de chasse qui pourraient être utilisés dans des opérations visant le territoire algérien.

Dans un dossier consacré à la menace terroriste véhiculée par le groupe Daech, intitulé «le péril Daech» et publié dans le I du 1er juin 2015, il est rappelé que la chute de la ville libyenne de Syrte aux mains de l'organisation terroriste Daech confirme malheureusement ce que l'Algérie avait toujours craint : le chaos en Libye va créer une situation géopolitique nouvelle, le territoire de ce pays se transformant en une zone où les groupes les plus radicaux vont faire régner la loi du plus fort pour, en fin de compte, déborder sur les Etats voisins.

Désormais, le phénomène Daech et ses visées terroristes dans la région du Maghreb font partie des nombreux scénarios auxquels les forces de sécurité algériennes se préparent depuis le début de ce qui a été baptisé le «printemps arabe».

Dans le même dossier, il est rappelé également que l'Algérie, qui partage des puits de pétrole avec la Libye et qui sont convoités par Daech, sera amenée à recadrer militairement sa relation avec la Libye et en même temps à redoubler d'efforts pour que la solution politique prime dans ce pays frontalier avec nous, d'autant que Daech est en passe de devenir un phénomène aussi puissant qu'en Syrie et en Irak.

L'Algérie, consciente de tous ces enjeux, n'a pas tardé à prendre une batterie de mesures sécuritaires et ce, depuis 2011, pour contrecarrer cette menace venant de l'extérieur et tout en resserrant l'étau sur Jund al khilafa à l'intérieur.

Le dossier du I consacré au mouvement Daech fait observer que la prise de contrôle par l'organisation d'une bonne partie des territoires syriens et irakiens avec une «occupation» de zones pétrolifères, dont certaines en exploitation, semble avoir donné des envies au groupe. Seulement, la complexité de la situation et l'entrée en lice dans la région de milices chiites aux côtés des armées régulières des deux pays et diamétralement opposées au mouvement d'Al-Baghdadi pourraient avoir quelque peu dissuadé Daech de se maintenir exclusivement dans cette seule région.

Aussi, il est mentionné que la Libye, pays en crise depuis la chute du régime de Kadhafi, intéresse Daech vu qu'il s'agit d'une contrée vaste et riche à même de permettre une expansion du groupe avec des visées plus importantes sur le Sahara algérien.

La nébuleuse terroriste de l'Etat islamique conclue le dossier du *JI*, est menée en Libye par un certain Abdelhakim Belhadj, un sanguinaire ayant fait ses classes de djihadisme aux côtés du chef autoproclamé de Daech en Syrie et en Irak, Abou Bakr Al-Baghdadi, avant d'opérer un retour en terre libyenne où, profitant du chaos qui y règne, il a réussi avec une mosaïque de terroristes aux origines diverses (du Maghreb, du Machrek et même du Caucase) à s'introduire puis à se maintenir et même à installer un califat prêtant allégeance à son mentor Al-Baghdadi. Parmi les objectifs de Belhadj : faire régner la tyrannie et plonger toute la région dans un climat de terreur.

Kamel Aït Bessaï

MENACE DE DAECH SUR LES FRONTIERES EST DU PAYS

Le général major Bousteilla inspecte ses troupes

LE GÉNÉRAL MAJOR Ahmed Bousteilla, commandant de la Gendarmerie nationale, effectuera à partir de demain et jusqu'au 9 juin prochain, une visite dans plusieurs wilayas de l'est du pays, selon une source proche de cette institution. Cette visite d'inspection et de travail entre dans le cadre du nouveau plan sécuritaire dont le Commandant de la Gendarmerie nationale doit procéder à l'exécution.

Un plan sécuritaire spécial qui mobilisera plusieurs milliers de gendarmes aux fins de sécuriser les frontières devant la menace de Daech, mais également d'assurer la sécurité des estivants dans le cadre de la saison estivale. Cette visite intervient au moment où la menace terroriste au niveau de nos frontières avec la Tunisie et la Libye est grandissante, dopée par l'étendue des actions de l'organisation terroriste dite Etat Islamique (EI) ou Daech, dans nombre de villes libyennes. Lors de sa visite, le commandant de la Gendarmerie nationale s'enquerra du degré de préparation des troupes, notamment le long des frontières avec la Tunisie et la Libye, inspectera certains détachements et procédera à l'inauguration de nouveaux postes près du tracé frontalier.

Outre ce qui se passe en libye, la situation sécuritaire aux monts Chaâmbi, en Tunisie, est également prise en considération. De source sûre, il y a quelque temps, le groupement de la wilaya d'El-Oued de la Gendarmerie nationale a interpellé un imam qui « recrutait « des enfants pour une organisation terroriste, qui sévit aux monts Chaâmbi. C'est l'un des enfants «recrutés» qui a donné l'alerte, permettant ainsi aux gendarmes d'interpeller cet imam. A la zaouïa Tidjania de la même wilaya, les cheikhs se plaignent du fait que « plusieurs jeunes préfèrent se tourner vers Daech pour des considérations pécuniaires, et fuir l'islam modéré et vrai».

Les enregistrements audiovisuels postés par Daech sur des réseaux sociaux, dont Youtube, et montrant des terroristes de forte corpulence physique, vêtus d'un même uniforme « fascine « les jeunes « djihadistes «, expliquent des observateurs de la scène sécuritaire, qui tirent la sonnette d'alarme à ce sujet. Pour en revenir au déplacement du général major Ahmed Bousteilla, celui-ci concernera également les postes des gardes-frontières (GGF) qui, avec l'Armée nationale populaire (ANP) assurent la première ceinture de sécurisation des frontières. La Gendarmerie nationale assure pour sa part la deuxième sécurisation. L'Armée nationale populaire et les forces de sécurité font jusque-là barrage aux terroristes de Daech qui tentent d'accéder au territoire national via la Libye, voire la Tunisie. L'élimination de terroristes et la saisie de lots importants d'armes et de munitions démontrent la détermination de l'ANP et des forces de sécurité à faire face à cette menace.

F. Sofiane

28e JOUR DU PROCÈS KHALIFA BANK

Le procureur général demande la requalification des chefs d'inculpation contre quatre inculpés

Le président du tribunal criminel de Blida, Antar Menouar, a refusé hier après consultation de ses conseillers, en l'occurrence Meskem Zahia et Laïd Boukhobza, les questions subsidiaires posées par les avocats de la défense de la Banque centrale d'Algérie. Ils ont jugé que la banque n'a pas la qualité de poser ces questions, notamment en ce qui concerne l'entrave au travail de la commission de la Banque d'Algérie.



Le procureur général Zerg EL Ras Mohamed a, de son côté, posé quatre questions supplémentaires relatives à la requalification des chefs d'inculpation retenus à l'encontre de quatre mis en cause qui occupaient des postes de responsabilité au sein de Khalifa Bank. Il s'agit de Kechad Belaïd, ex-directeur de l'agence de Blida, Mir Ammar, ex-directeur de l'agence de Chéraga, Toudjane Mouloud, ancien directeur de la comptabilité de la banque Khalifa et Fayçal Zerrouk, adjoint au directeur de l'agence de Blida.

Le procureur a sollicité la requalification des faits qui leur ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire arguant qu'«Ils doivent être poursuivis pas seulement pour faux en écritures bancaires mais aussi pour négligence manifeste ayant conduit à la dilapidation de sommes faramineuses et, par-delà, la révision puis l'aggravation des peines prononcées contre eux ».

Il a par ailleurs affirmé qu' « ils 4 responsables doivent assumer la responsabilité pénale qui leur incombe en qualité de banquiers ! »

Les avocats des parties civiles qui se sont succédé aux interventions et aux plaidoiries lors du 28e jour du procès

ont pris la parole à l'instar de Me Yousfi Djamila qui plaidait en faveur de l'OPGI de Sétif. Ils ont dressé un dur réquisitoire à l'encontre d'Abdelmoumène Khalifa et de ses complices estimant que «Toutes les preuves légales et matérielles sont réunies dans cette affaire, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle des mis en cause d'organiser une bande de malfaiteurs pour falsifier des documents administratifs et comptables et, par-delà, procédé, au détournement de deniers et aux transferts illégaux de capitaux de et vers l'étranger».

Ils ont affirmé au président du tribunal : « Le principal accusé et ses complices ont causé d'énormes préjudices aux simples employés qui exerçaient au niveau des différentes entreprises et qui n'arrivent toujours pas à récupérer leur argent déposé par les entreprises où ils travaillaient ».

Les mêmes avocats ont indiqué que «Les faits sont établis contre tous les inculpés. Chacun d'eux avait une mission bien précise à accomplir dans ce scandale financier qui a secoué l'Algérie, notamment en ce qui concerne la manière avec laquelle ils procédaient en alléchant leurs proies afin de déposer des sommes faramineuses. Une fois les dépôts effectués en toute confiance, les récupérations se sont avérées impossibles pour la simple raison que qu'on évoquait la banqueroute ! ».

Me Moumena Kheira, avocate de l'OPGI de Chlef, a fait savoir que : «Cette entreprise a signé quatre conventions avec le groupe Khalifa sur les dépôts de fonds estimés à plus de 650 millions de dinars sur plusieurs étapes avec un taux d'intérêts de 10, 75%. Ces sommes colossales ont été déposées au niveau de l'agence des Abattoirs d'Hussein Dey ». Elle fera également savoir que «l'OPGI n'a récupéré, par le biais du liquidateur Moncef Badsi, que 105 millions de dinars ! ».

Me Chennoune Nouara, avocate de l'OPGI de Boumerdès a estimé que « Khalifa Bank n'a pas respecté ses engagements conclus avec l'entreprise qu'elle représente quant, notamment, à la récupération des fonds déposés ». Elle a tenu à préciser que «la société en question n'a pas pu à ce jour récupérer un centime de l'argent déposé. Le chiffre global des sommes placées est de 954 millions de dinars. Les échéances s'étalaient sur une et deux années ».

L'avocat Fekrini Mohamed de l'Algérienne des eaux (ex-EPAL) a affirmé que «Pas moins de 572 millions de dinars ont été déposés sur quatre étapes avec des taux d'intérêts qui variaient entre 9,5% et 9,75% ». Il a souligné que « l'Algérienne des eaux n'a rien récupéré depuis les premiers dépôts et ce, malgré les maintes tentatives effectuées auprès de Khalifa».

De son côté, l'avocat Mataoui Mohamed de l'OPGI d'Aïn Defla a déclaré au juge d'audience que «L'organisme a déposé pas moins de 200 millions de dinars suite à une convention signée en 2002 avec le premier responsable de la banque Khalifa. Le taux d'intérêt accordé par Abdelmoumene Rafik Khalifa était de l'ordre de 10% ».

Prenant la parole, l'avocat de l'OPGI de Khenchela a tenu à préciser que «Sur les 37 millions de dinars placés dans les caisses de Khalifa Bank en plusieurs étapes de 4, 4 et puis 05 millions de dinars, l'entreprise a pu récupérer 12 millions et le préjudice financier causé à l'entreprise est de l'ordre de 25 millions de dinars ».

Me Anniba Karim, avocat du port d'Oran a déclaré à l'attention du président Antar Menouar : « Le port d'Oran a déposé pas moins de 600 millions de dinars à l'agence d'Oran sans toutefois pouvoir, jusqu'à aujourd'hui, récupérer un dinar de ces sommes colossales ».

L'avocat en question a par ailleurs affirmé que « Les mis en cause ont occasionné des pertes considérables à l'entreprise portuaire de la ville d'Oran et, par-delà, aux simples employés qui ont tout perdu suite à cette affaire ! ».

L'avocat de l'OPGI de Bouira a indiqué que «sur les 150 millions de dinars déposés, l'entreprise n'a récupéré que 7 millions de dinars soit 05% tandis que le taux d'intérêt était de 11% ».

Le représentant du contrôle technique de la construction CTC de Chlef, Me Fellouh Youcef, a estimé que « Khalifa Abdelmoumene gérait une association de malfaiteurs qui s'est spécialisée tout au long de son activité frauduleuse dans des escroqueries. Plus de 183 milliards de centimes soit un milliard 830 millions de centimes ».

Le même représentant, qui a plaidé à la place de sa collègue Krikor Kaouter a insisté : « Sur la récupération de plus d'un milliard 670 millions de centimes ».

De son côté l'avocate de l'OPGI de Sétif, Me Yousfi Djamila, s'est longuement étalée sur les procédures qui ont précédé le procès en déclarant au juge d'audience : « C'est grâce à la décision de la chambre criminelle de la Cour suprême que l'OPGI est là aujourd'hui. Après une bataille judiciaire qui a duré plus de 8 ans, les juges de la chambre criminelle de la plus haute instance judiciaire ont accepté le pourvoi en cassation introduit contre le premier jugement de 2007. Lors de ce dernier le tribunal a refusé notre constitution en qualité de partie civile car il avait estimé que nous n'avions pas la qualité pour demander des réparations matérielles.»

L'avocate en question a par ailleurs tiré à boulets rouges sur Khalifa et les autres inculpés. « Ils se sont trahis eux-mêmes avant de trahir le peuple qui leur a fait confiance !»

Elle a en outre déclaré que «l'OPGI a procédé au dépôt de 740 millions de dinars et n'a récupéré du fonds de la garantie que 39 millions de dinars ! »

L'avocat de la mutuelle de la Sûreté nationale, Aouchiche Lynda a confirmé que «pas moins de 257 millions de dinars ont été déposés à la banque Khalifa mais ils n'ont pas encore récupéré 244 millions de dinars ».

Me Atoui Moncef avocat de l'Entreprise des moulins des Bibans a «responsabilisé la Banque centrale d'Algérie qui a failli à sa mission du contrôle concernant les agissements frauduleux perpétrés par Khalifa Bank ».

Sur le même volet, il a expliqué : « Sur les 104 millions de dinars déposés à l'agence de la rue de la République, en plein cœur de la ville de Bordj Bou Arreridj, la société n'a récupéré que 5% du montant du liquidateur.»

L'Institut national de la cartographie, qui dépend de l'ANP, a effectué «trois dépôts suite à trois contrats conclus pour le montant global 249 millions de dinars. Sur des taux d'intérêts de 11,50%. Les dépôts à terme de 12 mois. Le liquidateur nous a donné 5% à savoir 12 millions de dinars. Il reste toujours le montant de 37 milliards de dinarsqu'ils n'ont pas encore récupéré »

L'avocat Tizi Oualou de l'OPGI de Tizi Ouzou a confirmé : « L'organisme a signé six contrats relatifs aux dépôts de fonds estimés à plus de 715 millions de dinars avec un taux d'intérêts qui a généré plus de 66 millions de dinars mais malheureusement ils n'ont à ce jour récupéré aucun dinar et ce en dépit des maintes tentatives auprès des responsables de cette banque».

Me Guennane Abdelmotalib, représentant de EPLF de Boumerdes a affirmé que «Cette dernière a placé 45 millions de dinars sur deux étapes c'est-à-dire de 20 et 25 millions de dinars et jusqu'à ce jour elle n'a pas pu récupérer son argent non plus que l'indemnisation provisoire établie par le liquidateur, qu'ils n'ont pas encore touché ! »

Il convient de signaler que les interventions des parties civiles se poursuiveront jusqu'à demain avec probablement l'intervention de Me Meziani Ali, représentant de la Banque centrale d'Algérie.

Le procureur général interviendra aujourd'hui pour prononcer son réquisitoire dans ce procès, qui tire à sa fin.

R.H

DES DIRECTEURS DE BANQUE ET DES IMPORTATEURS ARRÊTÉS

Grand scandale financier au port d'Oran

.Soixante conteneurs ont été saisis, dont cinquante au port et dix autres en plein cœur d'Oran
.Les directeurs des banques, Société Générale, BDL, BEA et Arab Gulf Bank arrêtés pour détournement de deniers publics
.Le montant de ce nouveau scandale financier est estimé, selon les gendarmes, à 124 millions d'euros
.Le détournement de l'argent a eu lieu dans le cadre de la formule ANDI

QUATRE directeurs de banque, Société Générale, Banque de développement local (BDL), Banque Extérieure d'Algérie (BEA) et Arab Gulf Bank, et dix importateurs ont été arrêtés par les gendarmes de la section de recherches d'Oran dans le cadre d'un grand scandale financier dont le préjudice est de 124 millions d'euros, dévoile une source proche de la Gendarmerie nationale.

Selon la même source, les 14 inculpés ont fait parvenir au port d'Oran 60 conteneurs, dont 50 ont été saisis dans l'enceinte dudit port et dix autres récupérés au cœur de la ville suite aux opérations menées par les éléments de la Section de Recherches.

Ce nouveau scandale financier où les quatre directeurs de banque sont impliqués, a été planifié depuis des mois, rapporte une source au fait de dossier.

Les 14 accusés, directeurs de banque et importateurs, ont structuré leur plan à partir de l'argent octroyé par l'Etat dans le cadre de la formule Agence nationale de développement de l'Investissement (ANDI). En effet, profitant de la formule ANDI mise en place exceptionnellement pour ceux voulant investir en Algérie, les directeurs des quatre banques ainsi que les dix importateurs ont recouru à la grande escroquerie pour s'emparer de 124 millions d'euros.

Leur plan a fini par échouer suite aux investigations de la section de recherches relevant du groupement de la Gendarmerie d'Oran.

Cette enquête a pris plusieurs mois ajoute la même source, et durant toute cette période les enquêteurs étaient sur les traces des quatre directeurs et des dix importateurs.

Au bout de cette période, les gendarmes ont surveillé de près les 14 suspects avant de passer à l'acte une fois toutes les preuves réunies.

Les 14 éléments impliqués dans ce nouveau scandale financier ont été présentés hier au parquet d'Oran et placés sous mandat de dépôt, ajoute la même source.

Nous reviendrons avec plus de détails sur cette grosse affaire.

F. Sofiane

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE SETIF
N.I.F : 099 1190 100 18833

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 16/2015

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour la réalisation du lot TCE sauf VRD des 190 logts publics locatifs à travers la wilaya, répartis comme suit :

Projet et N^{bre} de logts	Programme
100/1400 logements publics locatifs (LPL) lot n° 13 à SETIF Bâtiments : 01-02-03-04-05-06-07-08-09-10 (RDC+04)	3400 logements publics locatifs (LPL) à travers la wilaya – année 2011.
50 logements publics locatifs (LPL) MAOKLENE (W. de Sétif) Bâtiments : 01-02-03-04-05 (RDC+04)	4000 Logts publics locatifs (LPL) à travers la wilaya (P. Quinquennal 2010-2014)
40 logements publics locatifs (RPHP) à DEHAMCHA (W. de Sétif) Bâtiments : 01-02-03-04 (RDC+04	2000 logts à travers la wilaya (RPHP) à travers la wilaya 2eme tranche année 2010.

- Les cahiers des charges seront retirés auprès de la direction générale de l'O.P.G.I. cité du 08 Mai 45 (600 Logts) Sétif, après paiement de 3.000,00 DA non remboursables, représentant les frais de reproduction, auprès du département comptabilité et finance de l'Office.
- Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires exigibles.

* **OFFRE TECHNIQUE** :
- Déclaration à souscrire (datée, signée et cachetée).
- Déclaration de probité (datée, signée et cachetée).
- Instructions aux soumissionnaires (datées, signées et cachetées).
- Cahier des prescriptions spéciales (daté, signé et cacheté).
- Cahier des prescriptions techniques (daté, signé et cacheté).
- Plans d'exécution.
- Planning de réalisation (signé et cacheté).
- Registre du commerce.
- Numéro d'identification fiscale.
- Qualification en cours de validité :

Catégorie trois (03) et plus (bâtiment comme activité principale ou secondaire pour 100 logts).
Catégorie deux (02) et plus (bâtiment comme activité principale ou secondaire pour 50 logts et moins).
- Extrait de rôle (apuré ou avec échéancier).
- Mises à jour : CNASAT – CASNOS – CACOBATPH.
- Les bilans financiers des trois dernières années (2012-2013-2014) dûment visés par les services des impôts. Pour les sociétés, ils doivent être certifiés par un commissaire aux comptes.
- Dépôt légal des comptes sociaux pour les entreprises commerciales (SARL – SNC – EURL – SPA) année 2013.
- Un extrait du casier judiciaire de moins de 03 mois, du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- Ressources humaines (approuvées par la CNAS) pour les cadres, diplôme + affiliation en cours de validité à la CNAS ou DAS.
- Liste des moyens matériels (justifiés par un constat d'huissier de justice, expert en mines ou commissaire priseur (**année 2015**) et les photocopies des cartes grises et les assurances en cours de validité pour le matériel roulant qui sera réquisitionné uniquement pour ce projet).
- Liste des projets et projets similaires réalisés par le soumissionnaire (références professionnelles) délivrées par le maître de l'ouvrage étatique.
- Toutes les pièces concernant la qualification du soumissionnaire dans le domaine (qualification et références professionnelles).
- Statut de l'entreprise et son modificatif s'il existe.

* **OFFRE FINANCIERE** :
- Lettre de soumission (datée, signée et cachetée).
- Bordereau des prix unitaires.
- Devis quantitatif et estimatif.

Les offres doivent être déposées ou parvenir au siège de la Direction générale de l'O.P.G.I – Cité du 08 MAI 45 (600 Logts) Sétif.
- Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux (02) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme qui portera la mention :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

En précisant le projet choisi et le numéro de l'appel d'offres, adressée à :

Monsieur le Directeur général de l'O.P.G.I.
Cité du 08 MAI 45 (600 Logts) Sétif.

- La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la première parution du présent avis dans *le BOMOP* ou dans les quotidiens nationaux, et la date limite de dépôt des offres sera le dernier jour de préparation des offres, de 8h00 du matin jusqu'à **14h00** de l'après-midi. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant : durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.
- Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de l'Office, le dernier jour du dépôt des offres, à **14h00.**

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant **du 07/06/2015/ANEP N° 329 371**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 20 /2015
(N.I.F) 099944019061117

La direction des équipements publics de la wilaya d'Aïn Defla dont le siège social est à la rue Kelouaz Moussa Aïn Defla, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la mission suivi et contrôle de l'exécution des travaux de **REALISATION D'UNE RESIDENCE UNIVERSITAIRE 3000 LITS A AIN SOLTANE**, répartie en quatre (04) lots :
Lot n°01 : suivi et contrôle de l'exécution des travaux du bloc hébergement 1000 lits avec ses VRD.
Lot n° 02 : suivi et contrôle de l'exécution des travaux du bloc hébergement 1160 lits (barre A+D+E) + Bloc restaurant + Bloc administratif + Locaux techniques + Mur de clôture avec ses VRD.
Lot n° 03 : suivi et contrôle de l'exécution des travaux du bloc hébergement 840 lits (barre B+C) + salle de sport et ses annexes + logement + salle polyvalente avec ses VRD.
Lot n° 04 : suivi et contrôle de l'exécution des travaux du terrain de jeu (destiné aux microentreprises).
Seuls les architectes agréés, les bureaux d'études publics et les bureaux d'études spécialisés ou pluridisciplinaires privés ayant la qualité de personne physique ou morale, les bureaux d'études créées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes mis en place par l'A.N.S.E.J et la C.N.A.C et autres peuvent soumissionner, et cela en vertu des dispositions de l'article 55 ter du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahiers des charges auprès de la Direction des équipements publics – Service administration et moyens (bureau de retrait des cahiers des charges n° 01 au niveau du RDC) à titre gratuit.
Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Les soumissionnaires doivent fournir deux offres :

1- OFFRE TECHNIQUE : les pièces requises sont celles exigées à l'article 9 page 05 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges sont notamment :
01- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
02- Déclaration de probité remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire.
03- Copie de l'agrément délivrée par l'Ordre des architectes.
04- Attestation de mise à jour vis-à-vis des organismes de sécurité sociale (**CNAS et CASNOS).**
5- Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

2- OFFRE FINANCIERE :
L'offre financière doit comprendre ce qui suit :
1- Lettre de soumission remplie, signée, cachetée et datée.
2- L'annexe (Offre financière - partie variable)

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **technique** » ou « **financière** », selon le cas.

Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR » Avis d'appel d'offres national restreint N°20/2015
SUIVI ET CONTROLE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE RESIDENCE UNIVERSITAIRE 3000 LITS A AIN SOLTANE
(…… à préciser le lot concerné)

Adressées à : Monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya de Aïn Defla (rue Kelouaz Moussa Aïn Defla).
La durée de préparation des offres techniques est fixée à **VINGT ET UN (21)** jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)* ou dans la presse.
La date de dépôt des offres techniques est fixée au dernier jour de la durée de préparation de ces offres tel qu'indiqué ci-dessus à **12h00.**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
L'ouverture des plis techniques se déroulera en séance publique au siège de la Direction des équipements publics de la wilaya d'Aïn Defla, le dernier jour de la durée de préparation des offres, à **13h00mn.**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres financières pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois.**

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 07/06/2015/ANEP N° 329 378**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE OUARGLA

PROGRAMME DE CONSOLIDATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE 2010-2014 (TRANCHE 2014)
NF.5.521.2.214.230.81

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN PROJET DE MARCHE

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, et suite à la consultation n° 19/2015 du 16/03/2015 après un 2ème appel d'offres national restreint n° 35/2014 déclaré infructueux, relatif à la «réalisation de la route Robbah – Hassi Messaoud sur 48 km du PK 60 au PK 108»

- **Lot n° 03 :** du PK 92 au PK 108 sur 16 km

La Direction des travaux publics de la wilaya de Ouargla annonce l'attribution provisoire du projet cité ci-dessus sur la base des critères d'attribution mentionnés dans le cahier des charges à :

Lot	Entreprise	N° d'identification fiscale	Note de l'offre technique (100 pts)	Montant (en TTC) DA	Délai d'exécution
Lot n° 03 : du PK 92 au PK 108 sur 16 km	Entreprise des grands travaux routiers – SARL EGTR KADRI – Hassi Messaoud	099905011130244	61,08 pts	364.824.720,00	12 mois

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la commission de wilaya des marchés publics dans un délai de **dix (10) jours** à compter du premier jour de la parution du présent avis dans *le BOMOP* ou dans les quotidiens nationaux, et tout soumissionnaire intéressé de connaître ses résultats détaillés de l'évaluation de son offre peut se rapprocher des services de la Direction des travaux publics de la wilaya de Ouargla dans un délai de **trois (03) jours** à compter du premier jour de la parution du présent avis dans *le BOMOP* ou dans les quotidiens nationaux.
Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

Le Jeune Indépendant du 07/06/2015 /ANEP N° 329 295

ETÉ 2015 À ANNABA

C'EST PARTI !

Une ambiance riche en sons et en couleurs a marqué hier à Annaba le coup d'envoi officiel de la saison estivale 2015. C'est la magnifique plage de Rizzi Amor, ex-chapuis, qui a servi de cadre au lancement symbolique de la période des Grandes Vacances avec l'organisation d'un défilé auquel ont pris part des troupes artistiques, des clubs sportifs et des associations culturelles de jeunes venus des communes de la wilaya et de celles des régions limitrophes.

Vêtus aux couleurs de l'été, des jeunes arborant chacun l'emblème national, ont défilé devant le public et les amoureux de la baignade présents en force à la plage Rizzi Amor à la faveur d'une journée quelque peu caniculaire. Les autorités locales qui ont assisté au coup d'envoi solennel de la saison estivale, ont tenu, en compagnie d'invités de différents horizons professionnels, à visiter une exposition d'artisanat destinée au public annabi et aux touristes nationaux et étrangers.

Confié à la direction de la jeunesse et des sports (DJS), le défile a permis aux présents d'apprécier la qualité des prestations des troupes participantes. Une soirée artistique est prévue pour se poursuivre tard dans la nuit, donnant ainsi le départ à une animation qui ne prendra fin qu'avec l'arrivée de l'automne. Pour cette anné, on dénombre 21 plages autorisées à la baignade ayant commencé à accueillir depuis



DR

quelques jours déjà les premiers estivants. Il est plus que certain que les estivants vont mettre a profit les jours d'avant le mois de Ramadhan pour se baigner au maximum dans les plages s'étendant le long du littoral de la wilaya depuis Sidi Salem (El Bouni), la corniche de Annaba, en passant par Seraidi, Ain Barbar et Chetaibi.

On laisse savoir que les plages ont été dotées de miradors, de toilettes publiques et d'équipements de la protection civile dans le but de garantir aux estivants toutes les conditions nécessaires . Quelque 100 millions de centimes ont été d'ailleurs mobilisés pour le relookage des plages autorisées à la baignade. Ce processus va se poursuivre avec la réalisation d'autres projets tels l'aménagement du site touristique de Ras El Hamra et du cap de Garde et la réalisation du jardin méditerranéen.

S'agissant du maintien de la propreté des plages, il a été annoncé l'acquisition de cribleuses destinées au nettoiement du sable des déchets et autres ordures.

Par ailleurs, les douze communes de la wilaya d'Annaba ont connecté chacune un programme d'animation culturelle et artistique pour la période aussi bien du ramadhan que celle de la saison estivale.

Les principales places publiques ont été ainsi aménagées pour accueillir les troupes artistiques et les réseaux d'éclairages public ont bénéficié en principe d'actions de réfection dans la perspective d'offrir aux estivants la sécurité nécessaire sans parler des dispositifs habituels de la gendarmerie nationale et des services de la sureté.

Nabil Chaoui

SÛRETÉ DE WILAYA À BÉJAÏA

Un plan spécial pour le bon déroulement des examens de fin d'année

LA SÛRETÉ de wilaya a déployé depuis plusieurs jours un plan spécial préventif et opérationnel pour assurer le bon déroulement des examens de fin d'année, notamment le baccalauréat à travers les quatre coins de la wilaya. «Ce dispositif spécial à pour but de garantir le bon déroulement des examens et garantir aussi de bonnes conditions aux candidats des trois paliers de l'éducation», souligne la cellule de communication de a sûreté de wilaya dans un communiqué de presse jeudi dernier. «Tous les moyens humains et matériels ont été mis en œuvre pour assurer la sécurité et tranquillité au niveau des centres d'examens, centres de correction, centres d'impression, de regroupement pour le codage, ... de la wilaya sans discontinue», ajoute la même source.

La police a prévu aussi l'escorte de l'acheminement des sujets et feuilles d'examens, en coordination avec les directeurs des établissements scolaires.

Le dispositif comprend aussi le volet de la régulation de la circulation routière, notamment près des centres d'examens ou sont interdits les regroupements de personnes étrangères aux examens. Ce dispositif spécial intervient juste après la campagne de soutien psychologique et moral aux candidats menée quelques jours avant les examens, par le service des activités sportives et sportifs de la sûreté de wilaya en coordination avec les chefs d'établissements scolaires.

Cette campagne a été marquée par des communications dispensées par des médecins spécialistes voire des psychologues. Les candidats ont eu droit à des conseils, des explications sur la façon d'aborder les épreuves et particulièrement les sujets, éviter le stress, avant et pendant les examens et de faire face l'angoisse des examens.

Des conseils ont été dispensées aussi sur la préparation des examens ainsi que les révisions pour mieux assimiler les cours…», souligne-t-on.

Des conseils ont été donné aussi aux candidats sur les aliments à manger pour avoir de l'énergie et la force pour affronter les épreuves. A noter que les examens débuteront aujourd'hui et prendront fin le 11 du moi courant. Ce sont 23299 candidats qui sont attendus dans les 70 centres d'examens de la wilaya. Ils seront surveillés par 5809 agents et 141 observateurs. Pour rappel, le taux d'admission au bac 2014 était inférieur à la moyenne, soit 46,99% seulement.

N. Bensalem

La sûreté de wilaya célèbre la journée internationale et africaine de l'enfant

LA SÛRETÉ de wilaya a célébré la journée internationale de l'enfant qui a coïncidé avec le 1er juin et envisage de marquer également la journée africaine de l'enfant qui coïncidera avec le 16 juin. Pour ce faire, «des portes ouvertes comprenant divers programmes tels que des expositions, conférences, espaces d'initiation pour enfants, initiation des enfants à la conduite et au code de la route dans un circuit spécial, etc.», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces activités ont été animées au niveau de plusieurs places les plus peuplées de monde de la ville de Béjaïa. Des enfants ont été accueillis et ont eu droit à des explications sur les activités de la police, notamment la protection de l'enfance contre la violence, la drogue, etc. Des conseils ont été donnés aussi aux enfants pour se protéger contre ces fléaux. Une visite a été effectuée par le chef de sûreté de wilaya au service de pédiatrie du CHU et au centre de l'enfance assistée. Des cadeaux ont été distribués aux malades et enfants pris en charge dans ces centres qui été très heureux de cette initiative et n'ont pas manqué d'exprimer leur joie. **N. B.**

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Campagne de sensibilisation à Médéa

UNE CAMPAGNE de sensibilisation sur les risques d'intoxication alimentaire a été lancée la semaine dernière par les services chargés de la répression des fraudes et de la qualité de la Direction du commerce de Médéa, en prévision de la période estivale. Pour cela, un stand a été érigé au niveau de la placette jouxtant l'hôtel M'salla de Médéa, où les agents des services concernés sont chargés de donner au public des informations utiles sur la consommation de certains produits très prisés en été, mais qui peuvent aussi se révéler dangereux pour la santé du consommateur si certaines conditions de stockage et de conservation ne sont pas respectées. Pour s'assurer du bon déroulement de la campagne, qui se prolongera jusqu'à la fin de la semaine, deux responsables centrales, chargées respectivement du contrôle des produits industriels et de la normalisation des services, ont visité le stand et donné des orientations aux jeunes animateurs sur l'organisation de la caravane. Lancée sous le slogan ' Attention aux risques d'intoxication !», la caravane se déplacera dans les grandes agglomérations de la wilaya, où elle fera des haltes pour sensibiliser les citoyens aux dangers encourus en cas de consommation de certains produits périssables mal conservés. Avant le début de la campagne, des explications sur son déroulement de celle-ci ont été données par les responsables centrales, qui ont insisté sur la nécessité de coordonner les efforts de l'administration du commerce et ceux des autres partenaires, notamment les représentants de l'Association de protection des consommateurs.

Outre la distribution de dépliants et les conseils donnés aux visiteurs par les agents du commerce ainsi que des vétérinaires de la commune de Médéa, le stand a aussi fait l'objet d'une visite de la part des officiels, dont le secrétaire général de la wilaya, Hadj Mokdad. Ce dernier a exhorté les animateurs de la campagne à ne pas omettre de coordonner leurs efforts avec ceux des élus des APC et des différents services de sécurité au niveau des agglomérations visitées.

De notre correspondant, Nabil B.

SIX TRAFIQUANTS ARRÊTÉS

Dix quintaux de drogue découverts dans un camion semi-remorque

LA LUTTE contre les réseaux de trafic de résines de cannabis continue à produire des résultats. Après la saisie de plus de 60 tonnes de kif traité en l'espace de cinq mois (janvier à mai), les gendarmes viennent de mettre la main sur dix quintaux de drogue suite à une opération menée dans la ville de Zelfana à Ghardaïa. Agissant sur la base des renseignements, les gendarmes de la brigade de Zelfana, assistés par ceux de la section de recherches, ont interpellé lors d'un point de contrôle sur la RN49 reliant Ghardaïa à Ouargla, une personne à bord d'un camion semi-remorque qui, après une fouille minutieuse, s'avéra contenir dix quintaux de kif traité, rapporte un communiqué de la Gendarmerie nationale. Selon le même communiqué, cinq autres acolytes qui se trouvaient à bord de deux autres véhicules, et qui servaient d'éclaireurs, ont été également interpellés quelques heures après cette opération. Les mis en cause ont été conduits avec la drogue et les moyens de transport au siège de la brigade de Zelfana subir des interrogatoires. Les six trafiquants ont avoué qu'ils avaient l'intention de passer les dix quintaux de kif en Libye, avant qu'ils n'atterrissent dans un autre pays, au Moyen-Orient. **F. S.**

HASSI MESSAOUD

Deux ouvriers attaqués et dépossédés de leur véhicule

DEUX ouvriers d'une société chargée de l'installation de canalisations à Hassi Messaoud au profit de la Sonatrach, à bord d'un véhicule de service, ont été agressés par deux individus cagoulés qui se trouvaient à bord d'un véhicule de type 4x4 et porteurs de deux fusils de chasse. Ces malfaiteurs les ont dépossédés de leur moyen de locomotion, avant de prendre la fuite dans le désert.

Alertés, une unité de la Gendarmerie nationale de Hassi Messaoud a immédiatement lancé des recherches avant que les cambrioleurs n'arrivent à quitter le périmètre et se dissiper dans le désert. **F. S.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Ouargla

Mise en demeure n°01/2015

VU le marché n°09/2015 approuvé par la commission des marchés publics de la wilaya de Ouargla sous le n° 11/2015 du 12/01/2015 et vu le retard enregistré dans la réalisation du projet et l'arrêt total des travaux selon les rapports de suivi des projets parvenus de la part de la commission technique des services de la Daira, il a été décidé ce qui suit :

L'entreprise big road sise cité 300 logements El Oued attributaire du **j** marché de réalisation de pistes agricoles sur 62 km à travers les communes de Touggourt et de Meggarine (lot 02 réalisation de pistes agricoles sur 25 km au périphérique El ANAT, commune de Touggourt, est mise en demeure de reprendre les travaux dans un délai de 08 jours à compter de la date de parution du présent avis dans la presse.

Faute de quoi, il lui sera fait application des mesures coercitives en vigueur

Le Jeune Indépendant **du 07/06/2015/ANEP N° 329 394**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Adrar

Mise en demeure N°01

L'entreprise des travaux de bâtiment **DAKKOU DJELOUL** domicilié à Boufadi Adrar titulaire du marché N° 393: en date du : 10/04/2012 relatif aux projets :
Projet N°01 : Réalisation d'une piscine de proximité à Fenoughil.
Projet N°02: Réalisation d'une piscine de proximité à Aougrout.
Dans le cadre de l'opération : Etude, Réalisation et Equipement de 02 piscines de proximité à Fenoughil et Aougrout.

Est mise en demeure de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai de **(08) jours** à compter de la première date de parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au *BOMOP*.

Faute de quoi des mesures réglementaires seront prises conformément aux clauses du marché et à la réglementation en vigueur.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 07/06/2015/ANEP N° 329 410**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N° 099828015049601

A VIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément à l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n°236/10 CORRESPONDANT AU 07 OCTOBRE 2010 PORTANT réglementation des marchés public, modifié et complété.
La Direction des équipements publics de la wilaya de M'Sila informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation n° (61/2013) pour la réalisation du projet :

REALISATION ET EQUIPEMENT EN EXTENTION DE 04 SALLES DE CLASSES EN POUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

LOT 01: 03 CLASSES A L'ECOLE FONDAMENTALE AHMED BEN HAMA A BIR FADHA.

Vu l'appel d'offres paru dans les quotidiens nationaux, en langue nationale: ***El Maghreb El Awsat*** 21-05-2013 et en langue française: ***Le jeune Indépendant*** le19-05-2013.

Déclaré infructueux à cause de: seule offre est réceptionnée.

Et suite à la réunion de la commission d'évaluation des offres tenue le **19-09-2013** au siège de la Direction des équipements publics de la wilaya de M'sila, le marché est attribué provisoirement à :

N°	LOT	ENTREPRISE	MONTANT (DA) En T.T.C Apres vérification	Délais (mois)	Numéro D'identification fiscal	OBSERVATIONS
01	05	BOUKHERS HOURIYA	8.872.816.21	06	296628020036532	Moins disant qualifié

Un délai de **10 jours** est accordé aux entreprises soumissionnaires pour introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de M'sila, et ce à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens.
Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher de nos services dans un délai de trois **(3) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le Jeune Indépendant du 07/06/2015/ANEP N° 329 387

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F : .000007019004951
Rue Ahmed Ouamane Biskra

AVIS D'INFRUCTUOSITE N°04/2015

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction des équipements publics de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **l'Appel d'offres national restreint n° 27/2015** pour:
La réalisation d'un établissement de prévention 1000 à Biskra (en T.C.E),
Publié dans les quotidiens nationaux ***El-Djazair El-Djadida*** et ***le Jeune Indépendant*** Ainsi que dans le *BOMOP,* est déclaré infructueux pour le motif suivant :

*** Une seule offre préqualifiée techniquement.**

Le Jeune Indépendant **du 07/06/2015/ANEP N° 329 406**

Israël n'a aucun droit d'exister

Par Sharmine NARWANI*



L'expression «droit d'exister» est entrée dans ma conscience dans les années 1990, tout comme le concept d'une solution à deux Etats est entré dans notre vocabulaire collectif.

Dans chaque débat à l'université, quand un sioniste était à bout d'arguments, ces trois mots magiques étaient invoqués pour interrompre la conversation avec un «êtes-vous en train de dire qu'Israël n'a pas le droit d'exister ?» indigné.

Bien sûr, vous ne pouviez pas contester le droit d'Israël à exister - c'était comme nier le droit fondamental des Juifs d'avoir... des droits, avec toute la culpabilité de l'Holocauste jetée à la figure pour faire bonne mesure.

Sauf bien-sûr que je n'y suis pour rien dans l'Holocauste – et les Palestiniens non plus. Le programme de nettoyage ethnique méthodique en Europe de sa population juive a été employé de façon tellement cynique et opportuniste pour justifier le nettoyage ethnique de la nation arabe palestinienne, qu'il me laisse totalement indifférente. Je me suis déjà surprise - oh, stupeur - en train de lever les yeux au ciel en entendant Holocauste et Israël dans la même phrase.

Ce qui me trouble dans cette ère post «solution à deux Etats» est l'audace même de l'existence d'Israël. Quelle idée fantastique, cette notion qu'un groupe d'étrangers d'un autre continent puisse s'approprier une nation existante et peuplée - et convaincre la «communauté internationale» que c'était la chose juste à faire. Un tel culot me ferait rire si ce n'était pas aussi grave.

Encore plus flagrant est le nettoyage ethnique de masse de la population palestinienne indigène par les juifs persécutés, à peine remis de leur propre expérience de nettoyage ethnique.

Mais ce qui est vraiment effrayant, c'est la manipulation psychologique des masses dans la croyance que les Palestiniens seraient en quelque sorte dangereux – des «terroristes» déterminés à «jeter les juifs à la mer». Je gagne ma vie avec les mots et l'usage du langage dans la création de perceptions m'intrigue. Cette pratique - souvent appelée «diplomatie publique» - est devenue un outil indispensable dans le monde de la géopolitique. Les mots, après tout, sont les blocs de construction de notre psychologie.

Prenez par exemple la façon dont nous sommes arrivés à percevoir le «différend» israélo-palestinien et toute résolution de ce conflit qui perdure. Ici, je vais généreusement emprunter des passages d'un article précédent...

Les États-Unis et Israël ont déterminé le discours mondial sur cette question, en définissant des paramètres stricts qui limitent de plus en plus le contenu et l'orientation du débat. Toute discussion en dehors de ces paramètres, jusqu'à récemment, était largement considérée comme irréaliste, improductive et même subversive.

La participation au débat est réservée à ceux qui souscrivent à ses grands principes : l'acceptation d'Israël, son hégémonie régionale et sa supériorité militaire ; l'acceptation de la logique douteuse sur laquelle est fondée la revendication de la Palestine par l'Etat juif ; et l'acceptation de quels sont les interlocuteurs, mouvements et gouvernements acceptables ou non dans toute solution au conflit. Des mots comme colombe, faucon, militant, extrémiste, modéré, terroriste, islamo-fasciste, négationniste, menace existentielle, mollah fou déterminent la participation de certains à la solution - et sont capables d'en exclure d'autres instantanément.

Ensuite, il y a le langage qui préserve «le droit d'Israël à exister» sans poser de questions : tout ce qui invoque l'Holocauste, l'antisémitisme et les mythes sur les droits historiques des Juifs à la terre léguée par le Tout-Puissant - comme si Dieu était un agent immobilier. Ce langage ne vise pas seulement à empêcher toute contestation de la connexion juive à la Palestine, mais cherche surtout à punir et à marginaliser ceux qui s'attaquent à la légitimité de cette expérience coloniale moderne.

Mais cette pensée collective n'a abouti à rien. Elle n'a fait qu'occulter, distraire, dévier, esquiver, et diminuer, et nous ne sommes pas plus près d'une solution satisfaisante... parce que la prémisse est fausse. Il n'y a pas de solution à ce problème. C'est le genre de crise où vous constatez votre échec, réalisez vos errements et rebroussez chemin. C'est Israël qui est le problème. C'est la dernière expérience coloniale des temps modernes, une expérience menée au moment même où de tels projets s'effondraient partout dans le monde.

Il n'y a pas de «conflit israélo-palestinien» - qui laisserait entendre une sorte d'égalité dans la puissance, la souffrance et les éléments concrets négociables. Mais il n'y a pas la moindre symétrie dans cette équation. Israël est l'occupant et l'oppresseur. Les Palestiniens sont occupés et opprimés. Qu'y a-t-il à négocier ? Israël détient toutes les cartes. Ils peuvent rendre des terres, des biens, des droits, mais même cela est une absurdité – car qu'en est-il du reste ? Pourquoi ne pas rendre toutes les terres, tous les biens et tous les droits ? Pourquoi auraient-ils le droit de garder quoi que ce soit – en quoi l'appropriation des terres et des biens avant 1948 est-elle fondamentalement différente de l'appropriation des terres et des biens après cette date arbitraire de 1967 ?

En quoi les colonialistes d'avant 1948 sont-ils différents de ceux qui ont colonisé et se sont installés après 1967 ?

Permettez-moi de me corriger : les Palestiniens ont bien une carte en main qui fait saliver Israël – la grande revendication à la table de négociation qui semble contenir tout le reste. Israël aspire à la reconnaissance de son «droit d'exister».

Mais Israël existe déjà, non ?

En fait, ce que Israël craint plus que tout c'est sa «délégitimation». Derrière le rideau de velours, voici un Etat construit sur des mythes et des récits, protégé uniquement par un géant militaire, des milliards de dollars d'aide des États-Unis et un seul veto au Conseil de sécurité de l'ONU. Rien d'autre ne se dresse entre cet Etat et son démantèlement. Sans ces trois choses, les Israéliens ne vivraient pas dans une entité qui est devenue «le lieu le plus dangereux au monde pour les Juifs.»

Retirez tout le discours et tout le vernis de la propagande, et vous réalisez rapidement qu'Israël n'a même pas les bases d'un Etat normal. Après 64 ans, il n'a pas de frontières. Après six décennies, il n'a jamais été plus isolé. Plus d'un demi-siècle plus tard, et il a besoin d'une armée gigantesque simplement pour empêcher les Palestiniens de rentrer chez eux à pied.

Israël est une expérience ratée. Il est sous assistance respiratoire – débranchez ces trois tubes et il est mort, ne survivant que dans l'esprit de quelques étrangers qui se sont gravement fourvoyés en pensant qu'ils pouvaient réussir le casse du siècle.

La chose la plus importante que nous pouvons faire dans l'optique d'un seul État est de nous débarrasser rapidement du vieux langage. Rien n'était vrai de toute façon - ce n'était que le langage employé dans un «jeu» particulier. Développons un nouveau vocabulaire de possibilités - le nouvel Etat sera la naissance de la grande réconciliation de l'humanité. Musulmans, chrétiens et juifs vivront ensemble en Palestine comme ils le faisaient auparavant.

Les détracteurs peuvent aller se faire voir ailleurs. Notre patience s'amenuise comme la toile des tentes dans les camps de purgatoire où vivent les Palestiniens depuis trois générations. Ces réfugiés exploités de tous parts ont droit à ces beaux appartements - ceux qui ont des piscines au rez-de-chaussée et un bosquet de palmiers à l'extérieur du hall d'entrée. Parce que l'indemnité qui leur est due pour cette expérience occidentale ratée sera toujours insuffisante.

Et non, personne ne hait les Juifs. C'est l'argument de dernier recours qu'on nous hurle aux oreilles – le dernier «pare-feu» pour protéger ce Frankenstein israélien. Ca ne m'intéresse même plus d'insérer les mises en garde habituelles censées prouver que je ne hais pas les Juifs. C'est impossible à prouver et franchement, l'argument n'est qu'un alibi. Si les Juifs qui n'ont pas vécu l'Holocauste en ressentent encore la douleur, qu'ils s'arrangent avec les Allemands. Qu'ils exigent une portion importante de terres en Allemagne - et bonne chance à eux.

Quant aux antisémites qui salivent sur un article qui s'en prend à Israël, allez faire un tour ailleurs - vous faites partie de la cause qui a provoqué ce problème.

Les Israéliens qui ne voudront pas partager la Palestine comme des citoyens égaux avec la population palestinienne indigène - ceux qui ne voudront pas renoncer à ce qu'ils ont demandé aux Palestiniens de renoncer il y a 64 ans - pourront prendre leur deuxième passeport et rentrer chez eux. Ceux qui resteront feront mieux d'adopter une attitude positive - les Palestiniens ont montré leur capacité à pardonner. Le niveau du carnage qu'ils ont subi de la part de leurs oppresseurs - sans riposte comparable - démontre une retenue et une foi remarquables.

Ce sera moins la mort d'un Etat juif que la disparition des derniers vestiges du colonialisme moderne. Ce ne sera qu'un rite de passage – tout se passera très bien. A ce stade particulier du XXIème siècle, nous sommes tous, universellement, des Palestiniens – et corriger cette injustice constituera un test de notre humanité collective, et personne n'a le droit de rester les bras croisés.

Israël n'a pas le droit d'exister. Brisez cette barrière mentale et dites-le : « Israël n'a pas le droit d'exister». Savourez-le, tweetez-le, postez-le sur Facebook – et faites-le sans y réfléchir à deux fois. La délégitimation est là – n'ayez pas peur.

La Palestine sera moins douloureuse qu'Israël ne l'a jamais été.

S. Narwani

*Sharmine Narwani est une analyste politique et commentatrice sur la géopolitique du Moyen-Orient et une associée principale au Collège St Antony, Université d'Oxford (Juillet 2013). Elle est une contributrice régulière à Al Akhbar anglais et ses articles sont publiés également au Royaume-Uni.

SCIENCES MÉDICALES :

Les modalités d'évaluation des études de post-graduation examinées

LE MINISTÈRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a organisé lundi une réunion pour examiner la situation pédagogique et les modalités d'évaluation des études de post-graduation en sciences médicales, indique un communiqué du ministère.
Cette réunion a regroupé les doyens de facultés de médecine et les présidents des comités pédagogiques nationaux de spécialité, précise la même source.
Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a souligné, dans son intervention à l'ouverture des travaux de cette rencontre, toute l'attention qu'il accorde à la formation en sciences médicales et insisté sur l'importance de son impact social.
Pour l'occasion, le ministre a donné des orientations quant à l'amélioration pédagogique et scientifique de cette formation.
Un débat «serein et responsable», sous la présidence du directeur général des enseignements et de la formation supérieurs, s'en est suivi au terme duquel il a été retenu quelques recommandations, indique la même source.
Il s'agit de la révision de l'arrêté n°709 du 5 décembre 2010, portant organisation et modalité d'évaluation et de progression du cycle de formation en vue de l'obtention du diplôme d'études médicales spéciales (DEMS).
L'évaluation des résidents de 2éme année selon les dispositions antérieurs à l'arrêté n°709 et ce, à titre exceptionnel, pour l'année universitaire 2014-2015, a été également recommandée.

SIGNATURE DE CONVENTION

Création d'une nouvelle unité de production de médicaments en Algérie

Un accord de partenariat pour la création d'une nouvelle unité de production de médicaments a été signé au siège du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière à Alger, entre les groupes Salhi et Hasnaoui et la firme anglo-suédoise Astra Zeneca.



L'accord de partenariat a été signé par Karim Achour et Feriel Hasnaoui du côté des deux groupes et Habib Bennaceur du coté des laboratoires AstraZeneca, en présence du ministre de la Santé, de la population et de la reforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.
Cette unité qui s'inscrit dans le cadre de la règle 51/49, sera opérationnelle en octobre 2015 après aménagement de la plateforme dans la région industrielle de Rouïba (est d'Alger), où cette unité produira des médicaments pour différents types de pathologies: cardiovasculaire, gastroentérologie, oncologie et diabétologie.
Le DG des laboratoires AstraZeneca a précisé que le choix de ces types de médicaments s'adapte à la situation endémique de la société algérienne, ajoutant que ce projet s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la production nationale et de la disponibilité des médicaments au profit du malade.
Ce projet, dont le coût s'élève à 125 millions de dollars US, permettra la création de 104 postes d'emploi directs et 231 postes d'emploi indirects, a précisé M. Bennaceur, indiquant que cette unité apporterait un réel transfert de technologie et de savoir-faire et renforcerait les capacités de production locales aux niveaux humain et matériel.
Les laboratoires AstraZeneca se lanceront dans l'exportation une fois les besoins nationaux satisfaits, ajoute le même responsable.
Le nombre des projets programmés pour la production des médicaments est de 141 nouveaux projets qui s'ajoutent aux 75 unités opérationnelles existantes, selon le directeur de la pharmacie au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.
Les laboratoires AstraZeneca avaient signé, il y deux ans, un accord de partenariat pour la production de médicaments anti-cancer avec le laboratoire Biopharm. Le projet n'a pas abouti, les deux groupes n'ayant pas convenu d'un accord sur la règle 51/49.
Les groupes Salhi et Hasnaoui investissent, pour la première fois, en matière de production de médicaments.

JOURNÉE SUR LA SANTÉ MENTALE AU CHU D'ORAN

Nouveau Plan national de santé mentale en élaboration

UN PROJET portant élaboration d'un nouveau Plan national pour la prise en charge des troubles mentaux est en voie de concrétisation, a annoncé un responsable au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.
Le futur Plan, dont la validation est escomptée avant la fin de l'année en cours, a pour objectif d'améliorer la qualité des soins dans le domaine psychiatrique, a précisé Dr Mohamed Chakali, sous-directeur de la promotion de la santé mentale. Intervenant à l'occasion d'une rencontre sur la Psychiatrie animée au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO), Dr Chakali a indiqué que la feuille de route en préparation sera notamment axée sur la prise en charge de proximité, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «La première mouture des textes afférents verra le jour vers la fin 2015», a-t-il fait savoir, expliquant que l'échéance a été ainsi fixée en raison de la nécessité d'associer plusieurs partenaires, à l'instar des secteurs sportif et éducatif.
L'idée essentielle portée par le Plan national de santé mentale réside dans la nécessité d'adapter les dispositifs de prise en charge à la mesure des mutations socio-économiques et des progrès enregistrés dans le domaine pharmaceutique.
Dr Chakali, également psychiatre à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) «Frantz-Fanon» de Blida, a rappelé, dans ce cadre, que nombre de médicaments ont déjà prouvé leur efficacité dans le traitement des troubles mentaux, d'où l'intérêt de développer la prise en charge de proximité, l'hospitalisation sur le court terme et la prévention.
«Il s'agit d'une nouvelle approche partant d'un constat sur le fait que le long séjour (dans les grands hôpitaux spécialisés en psychiatrie) n'est pas une solution, incitant toutefois à redéfinir le rôle de ces structures», a-t-il observé.
Ce responsable a, toutefois, signalé qu'il ne s'agit pas de supprimer ces structures, «étant donné qu'il y a toujours une proportion de malades difficiles, voire dangereux qu'il faut maintenir hospitalisés». De son côté, la responsable de l'Unité femmes du service des Urgences psychiatriques du CHUO, Dr Aïcha Dahdouh-Guermouche, a présenté une communication sur la Psychiatrie de Liaison, un concept qui a pour but de dépister les troubles mentaux chez les patients suivis pour une maladie somatique (non psychique) au sein de l'hôpital.
Elle a rappelé, à ce titre, que la prévalence des troubles mentaux est «très élevée» chez la population hospitalière affectée par les maladies chroniques, dont le cancer, le diabète, l'hypertension et les pathologies cardiaques. Le Directeur général du CHUO, Benali Bouhadjar a fait savoir que le service de psychiatrie de son établissement bénéficiera d'une nouvelle infrastructure intégrée au futur Pôle des «Neuro-sciences» prévu dans le cadre de la restructuration de cet hôpital.
Cette journée autour des enjeux de la psychiatrie à l'hôpital général a réuni des experts de différentes disciplines venant de plusieurs régions du pays pour débattre de la place de la psychiatrie au sein des établissements de soins généraux.
La psychiatrie à l'hôpital général a été un thème d'actualité et sa pratique suscite un vif intérêt. Il a été également question de définir les champs d'interventions communes entre la médecine générale et la psychiatrie, l'ensemble de ces démarches et pratiques est communément appelé «Psychiatrie de liaison», qui représente une discipline à part entière exigeant des compétences à la fois psychiatriques et médicales.

موبيليس mobilis

Alger, le 06 Juin 2015

Mobilis Triple le volume data 3G++ Offre Promotionnelle destinée aux Entreprises

Mobilis, Triple le volume data à ses clients professionnels, une offre promotionnelle pour une durée de 21 jours à compter du 07 Juin 2015, valable pour chaque nouvel abonnement ou renouvellement de forfait et même pour l'achat de passe internet.
Avec les promotions 3G++ de Moblis, Les Clients Corporate de Mobilis profiteront du meilleur de l'internet en toute mobilité et à tout moment à partir de 1.5 Go en choisissant le forfait qui leur convient selon le besoin et le budget et sans obligation d'engagement :
• Le pack **Découverte** 1900 Da **~~02 Go~~** = **06 Go**
• Le pack **Essentiel** 3500 Da **~~05 Go~~** = **15 Go**
• Le pack **Confort** 5000 Da **~~10 Go~~** = **30 Go**
Également les Clients Entreprises de Mobilis, pourront vivre une expérience unique sur le réseau 3G++, car le nombre possible d'achat des Pass internet est illimité durant la période de validité.
• Le Pass 750 Da **~~500 Mo~~** = **1.5 Go**
• Le Pass 1000 Da **~~1 Go~~** = **3 Go**

Les Clients Entreprises peuvent Découvrir toutes les offres et solutions Mobilis, spécialement conçues pour répondre à leurs besoins spécifiques en matière de télécommunication, rendez-vous sur le site : entreprise@mobilis.dz
Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de Mobilis au ou la page Facebook.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CALLIGRAPHIE

Mohamed Fersous puise son inspiration de l'esprit divin de la lettre arabe

Le festival culturel international de la calligraphie arabe qui se déroule à Constantine dans le cadre de l'évènement Constantine, capitale de la culture arabe 2015 prend fin aujourd'hui avec la distribution des prix, récompensant les meilleures oeuvres des participants de 23 pays dont l'Algérie.



Chaque oeuvre demande un long commentaire, étant donné son raffinement et sa complexité. Mohamed Fersous émerveille lui aussi par la finesse de ses deux tableaux et sa capacité élevée de recherche et de créativité. '' Je puise mon inspiration dans l'esprit divin de la lettre arale. Support du saint Coran, la lettre arabe possède une richesse éternelle. C'est une lumière qui ne s'éteint jamais et sa source de création est infinie'', souligne Mohamed Fersous. Dans les deux tableaux que cet artiste de talent présente dans cette éblouissante et grandiose exposition du festival, il met en valeur deux profonds enseignements du saint Coran qui exaltent la puissance divine et qui incitent les êtres humains au bien et à la sagesse. Mohamed Fersous, animé par une inspiration aussi noble et généreuse, déploie ses meilleurs talents en sublimant la lettre arabe. Il affine son style en prenant pour modèle et exemple, l'art de l'illustre maître de la calligraphie algérienne Mohamed Cherifi. '' C'est mon maître à penser'', précise Mohamed Fersous en disant qu'il admire par dessus tout. '' Le maître Mohamed Cherifi est originaire de la même région que moi, Chardaïa et, ensemble, nous conjuguons nos efforts nous œuvrons au développement et au grand redéploiement de la calligraphie algérienne afin que notre art ancestral rayonne à travers le monde et puisse être connu universellement'' Mohamed Fersous est diplômé de l'école supérieure des beaux arts d'Alger dans la section arts musulmans et design. Il vit et travaille à Ghardaïa, une ville qui compte un taux de chômage de 0,01 %. Mohamed Fersous est lauréat de plusieurs prix nationaux et internationaux en calligraphie. Il est fier d'avoir participé à l'écriture du plus grand livre du Coran du monde Ce livre géant est inscrit dans le Guiness, miroir des records mondiaux.

Kamel Cheriti de Constantine

8e FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

Un tournage en Palestine

OUYOUN El-Harramia, le dernier film de la cinéaste palestinienne Najwa Najjar est présenté ce vendredi 5 juin, à la salle Maghreb, dans le cadre de la compétition longs-métrages de la huitième édition du Festival international d'Oran du film arabe.

Sorti durant l'automne 2014, Ouyoun El-Harramia (Eyes of a Thief-Les yeux d'un voleur) de Najwa Najjar sera projeté en présence de la réalisatrice et des comédiens incarnant les rôles principaux dans ce film, à l'instar de l'artiste algérienne Souad Massi et de l'Egyptien Khaled Abou El-Naja. Inspiré de faits réels, Ouyoun El-Harramia relève de l'histoire de Tareq, un Palestinien emprisonné par les forces coloniales israéliennes. Libéré dix ans plus tard, il retourne à sa ville et tente de retrouver sa fille disparue. Ce film dont le scénario est également écrit par Najwa Najjar lui est inspiré par l'action héroïque d'un Palestinien contre des soldats israéliens en 2002. La réalisatrice a accompli ses études en cinéma aux Etats-Unis, elle compte à son actif un parcours entamé dans le film documentaire et fiction à travers plusieurs courts-métrages qui lui ont valu nombre de récompenses comme ceux intitulés Yasmine toughani (Le Chant de Yasmine, en 2005) et Naim et Wadee'a. Depuis sa sortie, Ouyoun El-Harramia sera lui aussi nominé dans plusieurs festivals internationaux, notamment aux Etats-Unis pour la prestigieuse cérémonie des Oscars, en Australie, au Brésil, en Egypte, en Inde et en Angleterre. Khaled Abou El-Naja campe un rôle majeur dans ce film, il a lui aussi remporté le Prix du meilleur acteur au dernier Festival international du film du Caire en Egypte.



Ce film constitue le second volet de Grenades et Myrrhe (2008), le premier long-métrage de Najwa Najjar. Il aura fallu attendre six ans pour voir la première mondiale de

Ouyoun El-Harramia, un drame psychologique qui se déroule en Cisjordanie. Il débute au durant l'Intifadha palestinienne de 2002 avant de revenir à l'heure actuelle. D'après la réalisatrice, «le tournage a eu lieu principalement à Naplouse où, tous les soirs, l'armée israélienne faisait des incursions sur notre tournage. Je me souviens d'un moment où des coups de feu ont éclaté, l'équipe islandaise nous a demandé ce qui se passait. « Oh, ce n'est qu'un mariage », leur avons-nous répondu en plaisantant – mais c'est bien sur, une très grande responsabilité. Il est essentiel de s'assurer que tout le monde est en sécurité, c'est pour cette raison que nous étions, avec toutes les équipes concernées, préparés pendant presqu'un mois».

M. REDIANE

SORTIR

RECITAL
La soprano Amel Brahim-Djelloul et le pianiste Nicolas Jouve en récital Mélodies populaires.
Le mardi 09 juin. 19h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à Alger. Célébration de l'alliance de la tradition populaire et de compositeurs comme Brahms, Ravel, Collet...

CINE-CONCERT
Ciné-concert Tabou de Friedrich Wilhelm Murnau (USA, 1931, 1h30). Mercredi 10 juin. 20h30. Jardins de l'Institut français d'Alger. Avec le guitariste Serge Teyssot-Gay et le batteur Cyril Bilbeaud.

VOYAGE
Appel à candidature aux artistes, écrivains, et bloggeurs pour un voyage en bateau: Algérie-Tunisie-Italie. Départ d'Espagne le 12 juin et arrivée à Alger le 13 juillet 2015. Voyage lié au programme Clandestine Integration, initié par le Centre algérien pour l'entrepreneuriat social pour créer le dialogue et rassembler les cultures euro-africaines. Consulter: Algerian Center For Social Entrepreneurship/timeline (facebook)

TALENT
1e Salon du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART
Exposition Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

GNAWA
Aziz Sahmaoui & University of Gnawa en concert. Mercredi 17 juin. 20h. Place de la Grande Poste, Alger. Aziz Sahmaoui: chant, ngoni, mandole ; Cheikh Diallo: kora, claviers ; Adhil Mirghani: percussions ; Hervé Samb: guitare ; Alioune Wade : basse ; Jon Grandcamp: batterie.

HUMOUR
L'humoriste Bouchra Beno en représentation à Alger. Le jeudi 25 juin. 22h30. Patio à La Belle Etoile, El Biar.

VENISE
Expo photos Eaux de-là d'Anne Saffore. Institut français d'Alger jusqu'au samedi 4 juillet. Une réappropriation de la beauté des lieux de la lagune vénitienne et de ses îles enchanteresses.

CLIP
1e Nuit du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin. Consulter : www.feliv.dz

BASKETBALL/COUPE D'ALGÉRIE (DAMES) :

Le GSP remporte le trophée et s'adjuge le doublé

AVEC CE SUCCÈS, le GS Pétroliers décroche le doublé Coupe-Championnat de la saison 2014-2015, et ajoute un quatrième trophée à son palmarès après ceux remportés en 2011,2012 et 2013.
Dans cette finale entre les deux meilleures équipes de la saison, les Pétrolières sont les premières à s'illustrer et prendre l'avantage au score dés le premier quart-temps : 17-12.
Dans le deuxième quart les Olympiennes sont revenues dans le match et ont recollé au score 20-18, poussant le coach du GSP, Yacine Belal à prendre un temps mort pour remotiver ses joueuses, qui ont réussi à reprendre un léger avantage (26-23) avant de rejoindre les vestiaires.
En deuxième mi-temps, les joueuses du GS Pétroliers décidément mieux motivées et en meilleure forme physiquement, ont accentué leur avance au score et concluent le troisième quart avec 15 points d'écart (49-34).
Dans le dernier quart, les Pétrolières sont restées concentrées et ont continué à imposer leur domination sur le match, en s'appuyant notamment sur leurs joueuses Congolaises Ntumba et Mfutilla.
Elles concluent le match avec 18 points d'avance (73-55) et s'adjugent la coupe d'Algérie pour la 4e fois de leur histoire.
L'entraineur du GS Pétrolier, Yacine Belal, a estimé que son équipe a amplement mérité son trophée, soulignant que la fraicheur physique et la détermination de ses joueuses ont joué un grand rôle aujourd'hui.
"Nous avons joué intelligemment en s'appuyant sur nos points forts qui sont le jeu intérieur et le jeu rapide en attaque et surtout une solide défense pour étouffer notre adversaire. Je tiens à remercier mes joueuses qui ont réalisé une saison parfaite avec le doublé à la clé", a déclaré Belal à l'APS.
De son côté, le coach de l'OC Alger Djamel Khelifa a estimé que la logique a été respectée lors de cette finale et que le plus fort a gagné.
"Nous sommes tombés sur une très bonne équipe du GSP qui renferme plusieurs internationales, nous avons perdu deux finales face à eux cette saison, je les félicite pour leur parcours", a déclaré le coach de l'OCA.

SEMI-MARATHON DE JIJEL:

Semara et Dahmani vainqueurs

LES ATHLÈTES Houari Semara, chez les hommes, et Kenza Dahmani, chez les dames, tous deux de Bordj Bou Arreridj, ont dominé la 17ème édition du semi-marathon de la corniche jijelienne, disputé vendredi entre El Aouana et Jijel sur 21 km.
Pas moins de 705 athlètes venus de 32 wilayas ont pris part à cette manifestation qui constitue la dernière étape du circuit national des courses sur route sponsorisées par Mobilis.
Quoique légèrement handicapés par une forte chaleur conjuguée à un fort taux d'humidité, ce semi-marathon, couru sur l'un plus beaux circuits d'Algérie, a été âprement disputée par les concurrents.
"C'est une excellente préparation pour moi en vue d'autres échéances nationales et internationales", a déclaré à l'APS Kenza Dahmani, peu après avoir franchi en vainqueur la ligne d'arrivée avec un chrono de 1 h 13 min 48 sec.

R.S.

8e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL PLAY-OFF DE HANDBALL

Skikda prend seule les commandes



La huitième journée du Championnat national Play-off de handball chez les hommes, disputée vendredi, a été marquée par la défaite du CRB Baraki devant son public face à une excellente formation de la JSE Skikda sur le score de 25 à 20. C'est également la première défaite cette saison des Rouge et Blanc à domicile, mais force est de reconnaître que les Skikdis ont été plus forts et mieux organisés notamment en seconde période. Retour sur ce big match !

D'abord, il faut préciser que ce choc était très attendu puisque les deux protagonistes partageaient, avec 10 points chacun, la place du leader. Devant un public des grands jours, tout acquis à la cause du CRB Baraki, les protégés de Karim Bechkour emballent le match en mettant 5 à 2 après 11 minutes de jeu. Néanmoins, le JSE Skikda par l'entremise de Boulahssa et Bouriche, parvient à revenir à un but d'écart au quart d'heure jeu (5-4). Dès lors, on assiste à un chassé-croisé qui va durer douze minutes durant lequel l'égalité au score revient à plus de quatre fois avant que, dans un dernier élan, le CRB Baraki par Hamza Toum ne creuse l'écart et les deux équipes rentrent aux vestiaires avec un avantage de deux buts pour Baraki (13-11)
De retour des vestiaires et d'emblée, le même Hamza Toum va porter l'estocade à trois buts de différence et le public pense que le match est plié (14-11). Pourtant, les visiteurs vont tout doucement revenir dans la partie et niveler le score à 15 partout grâce à un travail défensif époustouflant ; celui-ci a permis aux Skikdis de récupérer beaucoup de balles en défense. Aussi, il faut préciser que l'arrière gauche du CRBB, Hichem Daoud, a «offert» trop de ballons à ses adversaires qui n'en demandaient pas autant. Pour preuve, il sera remplacé en attaque par le coach Bechkour et n'évoluera qu'en défense avec sortie sur Bouriche.
S'il y a vraiment un joueur qui a tiré son épingle du jeu dans cette partie tout en étant de loin le meilleur, c'est bel et bien Bouriche. Il a donné du fil à retordre à la défense du CRB Baraki. On a beau essayer de le stopper par tous les moyens, mais il a toujours eu le dernier mot. L'arrière gauche de la JSE Skikda était un véritable poison. S'il ne marquait pas, il donnait des balles qui se terminaient au fond des buts de Samir Kerbouche. C'est à partir de lui également que partaient toutes les tactiques offensives.
A la 37e minute de jeu, il marque un très beau but qui permet à son équipe de mener pour la première fois depuis le début de cette rencontre (16-15). En renversant la vapeur, la JSE Skikda ne sera plus rejointe au score durant les 21 minutes de jeu qui restent à jouer. Certes, l'équipe de Baraki reviendra à égalité au tableau d'affichage (17 partout) mais c'était insuffisant pour stopper cette machine skikdie.
Mieux organisés sur le terrain, les poulains de Farouk Dehili vont accélérer sur le «champignon» en fin de partie pour devenir les maîtres des lieux. Saker, le gaucher, réalise une belle feinte et trompe le portier de Baraki (22-19 à 11 minutes de la fin). En face, Baraki commet beaucoup d'erreurs en attaque et perd l'opportunité de recoller au score. Ce n'est pas le cas pour Skikda qui creuse l'écart en dépit du pressing (man to man) exercé par Baraki. Vendredi, Skikda était trop forte et le public de la salle de Baraki a longuement applaudi les vainqueurs. Joli geste de sportivité ! A Saïda, le GS Pétroliers a pris le meilleur sur le MCS sur le score de 28 à 26. A la lumière de ce résultat, les camarades de Berkous grimpent à la quatrième place au classement, à deux longueurs du CR Bordj Bou-Arérridj qu'ils recevront ce mardi à la salle de Bordj El Kiffan.
Les Criquets ont, pour leur part, disposé de la formation de l'ES Aïn Touta par 25 à 21. Les Vert et Rouge de l'ESAT se sont déplacés avec un effectif très amoindri pour cause de beaucoup de blessures.
Ce mardi, on jouera pour le compte de la 9e journée. La JSE Skikda, toute auréolée par ce joli succès face à l'équipe de Baraki, accueille le sept du Mouloudia de Saïda, lanterne rouge et nul doute que les camarades de Redouane Saker vont encore gagner ce match. Dans le même temps, le GS Pétroliers reçoit le CR Bordj Bou-Arréridj pour une course à la troisième place au classement. De son côté, le sept du CRB Baraki se déplacera à Aïn-Touta dans l'espoir de revenir avec le gain du match afin de coller aux basques des Skikdis avant la dernière journée retour de ces Play-off.

Saïd Lacète

DÉCLARATIONS

Farouk Dehili (coach de la JSE Skikda) :
« C'est une victoire importante qui nous permet de croire en nos chances. Je dois dire qu'elle ne fut pas facile du fait que Baraki est une excellente équipe qui reste sur un couronnement en Coupe d'Algérie. Je félicite les joueurs qui ont appliqué à la lettre nos consignes. En deuxième mi-temps, j'ai changé notre système défensif qui a payé. Le plus dur reste à faire avec les deux rencontres qui restent à jouer».

Karim Bechkour (coach du CRB Baraki) :
«D'abord, je félicite l'équipe de Skikda pour sa victoire. Ils ont fait une très bonne deuxième mi-temps durant laquelle ils étaient mieux organisés sur le terrain. De notre côté, je dois dire que nous avons raté trop de balles en attaque et c'est ce qui a empêché de revenir au score en fin de match».

Hichem Kaabache (pivot de la JSE Skikda) :
« C'est une belle victoire et, croyez-moi, nous tenions à gagner même si notre adversaire qui est très puissant, jouait chez lui. Nous nous sommes donné à fond. Nous avons travaillé durant toute la saison et il était illogique que nous terminions l'année sans aucun titre. C'est vrai que ce n'est pas encore gagné mais nous venons de faire un grand pas vers le titre ».
Propos recueillis par Saïd Lacete

RÉSULTATS TECHNIQUES

CRB Baraki 20 – JSE Skikda 25
CRBB Arréridj 25 – ES Aïn Touta 21
MC Saïda 26 – GS Pétroliers 28

CLASSEMENT

1- JSE Skikda	12 pts
2- CRBB Arréridj	10 pts
- CRB Baraki	10 pts
4- GS Pétroliers	08 pts
5- ES Aïn Touta	07 pts
6- MC Saida	01 pt

Prochaine journée (mardi)
GSP - CRBBA
JSES - MCS

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Le Burkina Faso et le Sénégal comme adversaires en octobre

Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, a indiqué que l'équipe nationale disputera deux matches amicaux en octobre prochain en Algérie, face probablement au Burkina Faso et au Sénégal, dans le cadre des préparatifs des Verts en vue des prochaines échéances.



"Le Burkina Faso et le Sénégal seront en principe les deux adversaires de l'équipe nationale en amical en octobre prochain, alors que la Côte d'Ivoire devait l'être mais, en raison du départ de son sélectionneur (ndlr, Hervé Renard), les chances sont devenues minimes d'affronter cette équipe", a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale.

Les Verts entameront la campagne qualificative de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, le 13 juin à Blida (20h30) face aux Seychelles, dans le cadre de la 1ère journée (Gr J). L'Ethiopie et le Lesotho constituent les autres pensionnaires de cette poule. Les deux matchs amicaux d'octobre s'inscrivent dans le cadre du calendrier de la Fédération internationale de football (FIFA) allant du 5 au 13 octobre.

Ces deux rencontres sont préparatoires également en vue des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, dont le tirage au sort du premier tour se déroulera le 25 juillet prochain à Saint-Pétersbourg en Russie. Dans un autre registre mais qui concerne toujours notre équipe nationale de football, le président de la Fédération algérienne de football a déclaré que le stage de l'équipe nationale qui devrait avoir lieu en Afrique du Sud, avant son déplacement pour le Lesotho en septembre dans le cadre de la 2e journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, sera approuvé lors de la prochaine réunion du bureau fédéral.

"Le programme de préparation de l'équipe nationale, dont le stage de l'Afrique du Sud, sera approuvé lors de la prochaine réunion du Bureau fédéral prévue le lundi 15 juin", a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance fédérale.

A la demande du sélectionneur national, le Français Christian Gourcuff, les Verts devront effectuer un stage d'acclimatation, entre Johannesburg et Pretoria en Afrique du Sud, du 31 août au 4 septembre, avant de s'envoler pour Maseru afin d'affronter le Lesotho le 6 septembre.

Gourcuff a effectué récemment une visite en Afrique du Sud, en marge de la Cosafa Cup, qui a regroupé entre autres les deux adversaires de l'Algérie aux qualifications de la CAN-2017, les Seychelles et le Lesotho, afin de voir les installations susceptibles d'accueillir les Verts pendant leur séjour au pays de Nelson Mandela.

L'équipe nationale entamera sa campagne qualificative le samedi 13 juin courant à Blida (20h30) face aux Seychelles, alors que l'Ethiopie recevra le Lesotho à Addis-Abeba.

R.S.

Fifa: «Tout ce qui est nouveau, c'est bien», selon Zidane

ZINEDINE ZIDANE a approuvé vendredi à Berlin tout ce qui serait "nouveau" à la tête de la Fifa, en réponse à une question sur ce que lui inspirerait un Michel Platini président de la Fifa.

"C'est bien, tout ce qui est nouveau, c'est bien", a simplement dit à l'AFP l'ancien capitaine de l'équipe de France, en partant d'un événement Adidas, interrogé sur une éventuelle présence de Platini à la tête de la Fifa à la place de Joseph Blatter, démissionnaire depuis mardi.

Platini, président de l'UEFA, fait figure de candidat potentiel à la nouvelle élection qui doit désigner entre décembre 2015 et mars 2016 un nouveau président à la Fifa, secouée depuis la semaine dernière par un scandale planétaire de corruption.

David Trezeguet, autre champion du monde 1998 et d'Europe 2000, a estimé de son côté, en marge du match des Légendes entre anciens joueurs organisé vendredi porte de Brandebourg: "Platini ferait un très bon président, il l'a montré à l'UEFA depuis longtemps, il a tous les atouts pour".

Interrogé sur les scandales de corruption qui touchent la Fifa, +Trezegol+ a répondu: "C'est dommage pour l'image du foot, on a maintenant une bonne possibilité de changer (tout ça), il faut qu'on travaille tous ensemble en attendant (un nouveau prédisent). On a envie de participer, en particulier nous les anciens".

Concernant la finale de Ligue des champions Juventus-FC Barcelone samedi à Berlin, "l'important, c'est que ce soit une belle finale, a dit Zizou. J'ai passé cinq ans à la Juve, j'espère qu'elle pourra bien faire. On dit que le Barça est grand favori, c'est pas faux, mais une finale il faut toujours la jouer".

Interrogé sur les joueurs, il a dit: "J'aime bien Pirlo, même si à son âge c'est physiquement difficile, mais avec le ballon? il est toujours précis et précieux pour son équipe. Pogba va peut-être être transcendé. En face, c'est une équipe qui marche sur l'eau, ce sera intéressant de voir ce que ça donne".

R.S.

SCANDALE FIFA:

Jack Warner déballera-t-il tout ?

"VOUS VERREZ un tsunami frapper la Fifa et le monde entier, vous serez choqués". Qui a prononcé cette phrase et quand ? Jack Warner, alors qu'il était vice-président de la Fifa le 28 mai 2011 et qu'il était déjà soupçonné de pratiques délictueuses dans une enquête interne. Le Trinidadien avait juste raison quatre ans avant tout le monde. Et quatre ans plus tard, c'est encore vers lui que les regards convergent, alors qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre lui par Interpol. Que sait vraiment l'homme de 72 ans, démissionnaire de la Fifa le 20 juin 2011 ? Est-il le chaînon manquant de toutes les malversations ? Sera-t-il à l'origine d'un déballage encore plus grand? Vendredi, Warner s'est, en tout cas, présenté comme une victime du gouvernement de Trinité-et-Tobago. Selon des déclarations à un journal en ligne local, son sort serait dû à la Première ministre, Kamla Persad-Bissessar, qui aurait décidé de le "punir pour que ses protégés puissent avancer".

R.S.

USM BLIDA : RABAH SAÂDANE DTS

APRÈS les nombreux remous qui ont secoué le club phare du football de la Mitidja, les éléments du conseil d'administration de l'USMB se sont réunis jeudi passé et ont pris des décisions concernant le club. Ils ont commencé par mettre fin aux fonctions de Mohamed Douidène en sa qualité de président du club durant l'année footballistique 2015-2016. Ce dernier a été remplacé par un autre membre du conseil d'administration, Hamid Foufa, qui exerce la fonction d'expert-comptable. Il a été nommé au poste de directeur général du club. Une autre décision a été prise et non des moindres, puisqu'il s'agit du choix de Rabah Saâdane en qualité de DTS de l'équipe. Selon certaines informations qui nous sont parvenues, ce dernier choisira lui-même l'entraîneur qui drivera l'équipe la saison prochaine Mouassa ayant été, lui aussi remercié par le conseil d'administration. En plus du choix de l'entraîneur, l'ex-sélectionneur de l'équipe nationale aura pour tâche de superviser des joueurs en vue de leur recrutement par l'USMB et de préparer un programme de travail pour le futur coach de l'USM Blida.

Il convient de rappeler que l'équipe de la ville des Roses vient d'accéder en Ligue 1 Mobilis en remportant le championnat de Ligue 2 avec 4 points d'avance sur son dauphin, l'IRB Tadjenat, sous la houlette de Kamel Mouassa. Ce dernier a cependant eu un différend avec Douidène. Ce dernier s'est déplacé à Oum El-Bouaghi, lors de la dernière rencontre contre l'US Chaouia où l'USMB a arraché un précieux match nul (1 à 1) contre l'équipe locale, et a pris la décision de mettre fin aux fonctions de tout le staff technique, sans pour autant avisé les membres du conseil d'administration. Cette affaire a fait couler beaucoup d'encre, et pour mettre fin à toute déviation, les actionnaires du club ont décidé de procéder à ce profond changement. Les supporters de l'USMB ne souhaitent qu'une seule chose : bâtir une grande équipe. C'est ce à quoi aspirent les grands sponsors du club, à savoir le P-DG du Groupe Sim et celui de Sosémie.

Yazid B.

MC ALGER : ENCORE 4 RECRUES ET C'EST BON !

LE MC ALGER, très actif en début du mercato estival, compte se renforcer avec deux attaquants, un défenseur polyvalent et un gardien de but, après avoir déjà engagé le défenseur central Rachid Bouhenna et le milieu offensif Abdelmalek Mokdad.

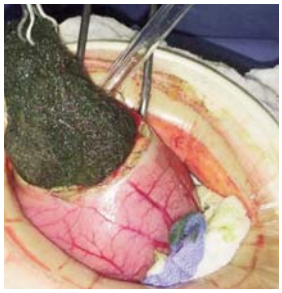
« Après Bouhenna et Mokdad, nous sommes actuellement sur les traces de deux attaquants, un défenseur polyvalent et un gardien de but. Il s'agit de joueurs sur qui nous misons pour apporter le plus escompté », a déclaré vendredi le président du MCA, Abdelkrim Raissi à l'APS.

Le patron du Mouloudia a fait savoir en outre qu'il ambitionnait de bâtir « une équipe complémentaire pour jouer le titre la saison prochaine ».

Le Doyen a vécu une saison très difficile. Il a terminé la phase aller à la dernière place avec seulement 11 points des 15 matchs joués. Les Vert et Rouge, auteurs d'un retour en force lors de la deuxième partie de la saison, ont dû néanmoins attendre l'avant-dernière journée du championnat pour assurer leur maintien.

R. S.

UNE GROSSE BOULE DE CHEVEUX RETIRÉE DE L'ESTOMAC D'UNE ENFANT



UNE PETITE FILLE de 5 ans souffrait du syndrome de Rapunzel en Australie. Une boule de cheveux de 125 grammes était coincée dans son estomac.
Les médecins de l'Université d'Adélaïde (en Australie) ont fait une étrange découverte, comme le rapporte le site Metronews. Une petite fille de 5 ans s'était présentée chez le docteur Thomas Cundy (pédiatre au service de chirurgie pédiatrique) début mai. L'enfant, incapable de manger, souffrait de douleurs à l'abdomen.
Après plusieurs examens, le verdict tombe: il s'agit d'une trichomanie. Dit autrement, un trouble du comportement rare qui se caractérise par l'arrachage compulsif de ses propres cheveux ou poils. Les médecins passent un nouveau scanner. Sur les images, ils constatent qu'une grosse boule de cheveux est coincée dans son estomac, causant par la même occasion une lésion importante. C'est le syndrome de Rapunzel.
Il n'existe que 120 cas dans le monde. Le syndrome de Rapunzel peut notamment causer une inflammation mortelle au niveau du pancréas (pancréatite). Il aura fallu deux heures pour opérer la jeune fille et lui retirer 125 grammes de cheveux ! Depuis, l'enfant a retrouvé son appétit. Elle est attentivement suivie par les médecins afin de soigner son trouble du comportement.

IL SUIT SON GPS ET ROULE DANS DU BÉTON FRAÎCHEMENT COULÉ

L'INCIDENT s'est produit vendredi dernier à Bekkevoort (Brabant flamand). Un automobiliste a roulé dans le béton qui venait d'être coulé pour l'installation d'une nouvelle route. Malgré les avertissements des ouvriers, il a voulu suivre son GPS et a ignoré la déviation. A cause des dégâts occasionnés, les travaux seront prolongés d'une semaine.
"Tout à coup, un homme au volant d'une Volvo s'est dirigé vers nous pour nous demander son chemin vers Waanrode", explique le chef de chantier, Stef Scheltjens. "A ce moment-là, il avait déjà commis une infraction parce que la bande où nous étions était déjà interdite aux véhicules. Chaque jour, il y a des milliers de voitures qui passent ici et il faut déjà ignorer bon nombre de panneaux de signalisation pour arriver là".
Le conducteur, M.W, un Anversois de 43 ans, a fini par suivre son GPS au lieu d'écouter les injonctions des ouvriers. "Je lui ai dit de prendre la déviation à travers Bekkevoort et de suivre la direction de Tirlemont. Il n'a rien voulu entendre et a simplement continué sa route en nous roulant presque dessus.



Nous étions encore en train de talocher le béton. Il a roulé au-dessus de la machine, avant de rester embourbé dans le béton. Des collègues l'ont retenu et ont prévenu la police", poursuit Stef Scheltjens.
Les dégâts provoqués par la bêtise de l'automobiliste sont considérables.
"L'agence 'Wegen en Verkeer' nous a dit de démonter le béton et de le couler à nouveau. Ces travaux sont dans leur phase finale depuis hier.
Il faut juste que le béton durcisse", précise le chef de chantier. "Il va de soi que les frais ne seront pas à charge des habitants de Bekkevoort. Ce sera au contrevenant de voir ça avec ses assurances", prolonge l'Echevin de la Mobilité Benny Reviers.

Des chèvres perturbent la circulation des trains à Haren



LE TRAFIC ferroviaire a été perturbé mercredi matin sur la ligne 26 entre Vilvorde et Meiser à cause de moutons ou de chèvres sur les voies à hauteur de Haren, les animaux appartenant aux militants de la zone à défendre (ZAD) du Keelbeek, opposés à la nouvelle prison.
"Nos conducteurs doivent rouler extrêmement lentement à hauteur du lieu où les animaux ont été signalés", a indiqué un porte-parole de la SNCB à brusselnieuws.
Des activistes ont inauguré en décembre une ZAD -visible depuis les trains en passage- afin de protester contre le projet de prison prévu à Haren, section de la ville de Bruxelles.

IL ESSAYE D'INTERVIEWER UN HOMME MORT APRÈS UNE FUSILLADE



UN JOURNALISTE de la chaîne brésilienne TV Atalaia s'est approché d'un homme tombé au sol afin de lui poser une question. En vain...
Lors d'une fusillade qui a éclaté à Aracaju (nord-est du Brésil), un journaliste de TV Atalaia s'est rendu sur place dans le cadre de l'émission "Tolerância Zero". À son arrivée, il y avait trois hommes au sol.
"Êtes-vous majeur ou mineur?", demande le journaliste brésilien à l'homme portant un t-shirt bleu. "Et vous avez quel âge?".
"J'allais interviewer un mort" Des questions qui sont finalement restées sans réponse.
Pour la simple et bonne raison que le voyou en question était déjà mort après plusieurs échanges de tirs avec la police.
"Aussi incroyable que ça puisse paraître, j'allais interviewer un mort", conclut le journaliste.

Le saviez-vous

EN 2011, UNE JEUNE FEMME DE 23 ANS EST DEVENUE LA PLUS JEUNE GRAND-MÈRE AU MONDE !



A l'âge de 23 ans, la plupart des femmes ne sont même pas prêtes à penser à avoir des enfants et encore moins des petits-enfants, mais ce n'était pas le cas pour la roumaine Rifca Stanescu.
A 12 ans Rifca a donné naissance à sa fille Maria. Lorsque Maria avait 11 ans, elle a eu son premier enfant ce qui fait de sa mère une grand-mère à seulement 23 ans et de la mère de Rifca une arrière-grand-mère à 40 ans !

IL PAIE SA NOUVELLE VOITURE EN MONNAIE

UN HOMME a acheté une nouvelle voiture à 140.000 dollars presque entièrement avec des pièces de monnaie.
L'homme est entré chez un concessionnaire à Shenyang et payé son nouveau véhicule avec 120.680 euros en pièces de monnaie et le reste en billets.
Il a fallu dix membres du personnel pour déplacer les pièces à l'arrière du magasin.
Les pièces pesaient quatre tonnes et faisaient plus de quatre mètres de haut une fois entassées.
L'auteur de ce geste insolite a expliqué qu'il travaillait dans une station essence et qu'il avait récolté la monnaie donnée par les chauffeurs de bus pour faire le plein de leur véhicule. Il a décidé d'économiser en vue de s'acheter une nouvelle voiture.



Nouvelle vulnérabilité découverte sur l'EFI des Mac

Des experts en sécurité ont récemment affirmé avoir découvert une nouvelle vulnérabilité présente au sein de l'interface micro-logicielle des Mac.

Initialement découverte la semaine dernière, puis confirmée par le cabinet Symantec, la vulnérabilité en question affecte l'EFI - l'interface micro-logicielle - amorçant le système OS X. Une personne malintentionnée pourrait tout simplement modifier ce dernier.
Concrètement, les chercheurs expliquent que la faille est présente quand le mode de mise en veille est activé. Durant une courte période, lorsque la machine sort de son état d'hibernation, l'EFI ne disposerait pas des outils de protection. A ce moment précis il serait donc possible pour une personne tierce de modifier le firmware.
Un hacker malintentionné pourrait ainsi y placer un malware permettant de prendre le contrôle de la machine à distance et collecter certaines données. Symantec estime que cette vulnérabilité est critique puisque le malware ne sera pas effacé même après une restauration du système.



Parmi les machines affectées testées par Symantec et Vilaca, nous retrouvons :
Mac Mini 5.1
MacBook Pro 9.2
MacBook Pro Retina 10.1
MacBook Pro 8.2
MacBook Air 5.1
Mac Pro 9.1
Les MacBook Pro 11.3 et MacBook Air 6.2 ne seraient en revanche pas vulnérables.
En attendant un correctif, la seule solution serait finalement de programmer sa machine pour s'éteindre automatiquement plutôt que de se mettre en veille à la fermeture du capot.

CHROME : une nouvelle fonction pour accélérer les recherche sous Android

GOOGLE propose une nouvelle fonction Now on Tap qui permet de faire une recherche depuis n'importe quelle page Web. Pratique.
Recherche une information sur un smartphone est parfois long et fastidieux. Google a intégré une nouvelle fonction dans la version pour Android de son navigateur Chrome pour faciliter la tâche aux mobinautes : Now on Tap, appuyer pour rechercher en français. Elle permet de faire une recherche depuis n'importe quelle page Web.
Il suffit de sélectionner un mot, par exemple Captain America, et d'appuyer sur le bouton rond en bas de l'écran pour voir apparaître plusieurs suggestions liées à ce terme : les horaires de séances pour le film, la liste des acteurs et leurs photos, etc.
Cette nouvelle fonction, qui devait au départ arriver avec Android M, est donc en cours de déploiement avec un peu d'avance. Tant mieux.



YAHOO! FERME PLUSIEURS SERVICES TROP PEU UTILISÉS DONT MAPS



LE GROUPE américain poursuit son recentrage en fermant divers services qui n'ont pas rencontré le succès escompté.
A la tête de Yahoo! depuis 2012, Marissa Mayer y a entamé une profonde réorientation. Après avoir fermé six services durant l'été 2014, le groupe continue de faire le ménage dans ses produits avec l'arrêt annoncé de plusieurs d'entre eux, en particulier en Europe. Le site Yahoo! Maps, qui s'appuyait sur la cartographie de Here, fermera fin juin, indique un message publié sur le site du groupe. Il avait été lancé il y a huit ans, mais avait peu à peu été dépassé par les produits concurrents. Néanmoins, indique Yahoo!, les fonction de navigations seront toujours accessibles, notamment via le moteur de recherche ou Flickr.
Des sites d'informations régionaux, consacrés à des sujets spécifiques, vont également fermer, afin de « rationaliser l'offre éditoriale », poursuit le groupe. Ainsi Yahoo! Music en France et au Canada, Yahoo! Movies en Espagne et certains sites aux Philippines seront arrêtés dès la mi-juin. A la fin du mois, ce sera au tour de Yahoo! Autos au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Espagne et en Italie, ainsi que de Yahoo! TV dans les mêmes pays plus le Canada.
Le groupe prévoit aussi d'arrêter cet été son application pour agréger des flux de contenus en ligne Pipes, le support technique pour sa messagerie Yahoo! Mail et la synchronisation des contacts pour les plus anciens modèles d'iPhone ou de Mac.

Microdia : une microSD d'une capacité record de 512 Go



LE SPÉCIALISTE américain du stockage Micromedia va lancer la première carte MicroSD d'une capacité de 512 Go.
S'il est d'usage de dire que la taille ne compte pas, dans certains domaines, il faut quand même avouer que dans certains domaines, l'adage ne se vérifie pas forcément. C'est notamment le cas du domaine des supports de stockage où les fabricants se livrent une bataille acharnée sur qui parviendra à sortir le disque dur proposant le plus d'espace.
Le domaine des cartes MicroSD n'est pas en reste et après avoir frappé un grand coup en étant la première firme à proposer une carte 64 Go, Microdia bat un nouveau record en proposant un MicroSD de 512 Go !

512 Go pour la MicroSD de Microdia

Avec sa carte microSDXC Xtra Elite de 512 Go, Microdia répond au ténor SanDisk qui avait présenté une carte de 200 Go pour un prix de 400 dollars au MWC de mars 2015. La réplique des ingénieurs de la firme de San José ne s'est donc pas fait attendre.
La MicroSD de Microdia promet d'être très rapide puisqu'elle utilise l'interface UHS-II capable d'atteindre des débits 312 Mo/s. Microdia annonce une vitesse de lecture et d'écriture de 300 Mo/s. C'est trois fois plus rapide que la carte de SanDisk de 200 Go qui se contente d'une vitesse de lecture de 90 Mo/s, bridé par un bus UHS-I limité à 104 Mo/s.

Un tarif estimé à 1000 euros

Selon les informations données par Micromedia, la carte microSDXC Xtra Elite de 512 Go devrait être lancée au tarif de 1000 dollars (900 euros) pour le mois de juillet 2015. Cette carte microSD sera compatible avec un grand nombre de smartphones et notamment tous ceux supportant les cartes microSDXC.
Reste maintenant à avoir la carte entre les mains car pour le moment, personne n'a pu tester réellement les débits à part les ingénieurs de chez Micromedia.

LES ETATS-UNIS VICTIMES D'UNE CYBER-ATTAQUE DE TRÈS GRANDE AMPLEUR



Washington vient d'annoncer que les données personnelles de plusieurs millions d'employés fédéraux ont été dérobées par des hackers. D'après le gouvernement américain ce serait un coup des chinois.
Le gouvernement américain a été victime d'un piratage informatique en décembre dernier. Les pirates se seraient emparés des données personnelles de 4 millions d'employés et d'ex-employés fédéraux. Cette attaque n'a été détectée qu'en avril dernier.
Les américains accusent un groupe de pirates chinois d'en être à l'origine.

Les données de 4 millions d'employés fédéraux dans la nature

Les piratages de systèmes informatiques du gouvernement américain et de grands groupes d'Amérique du nord se multiplient ces derniers temps. Dernier piratage en date : des hackers se seraient saisis des données personnelles de 4 millions d'employés fédéraux. C'est l'OPM (Office of Personnel Management) qui est en charge de la gestion des fonctionnaires fédéraux qui s'est rendu compte de cette cyber-attaque en avril dernier. L'OPM a annoncé qu'il préviendrait les personnes concernées à partir du 8 juin et qu'en cas « de fraude et de vol d'identité » elles pourraient recevoir un dédommagement à hauteur de près d'un million de dollars.
Selon le Washington Post, qui l'aurait appris de sources proches du gouvernement américain, il semblerait que ce nouveau piratage informatique ait été effectué par les chinois. Ce n'est pas la première fois que les Etats-Unis accusent la Chine d'être responsable de cyber-attaques, déjà en 2014 ils avaient montré du doigt les chinois lors d'un vol de données de plus de 200 patients via une intrusion dans le système informatique d'hôpitaux du Community Health Systems. La Chine a qualifié cette accusation d'« irresponsable ».

Piratage informatique : l'administration américaine est inquiète

Ces attaques répétées inquiètent l'administration américaine. Il y a peu c'était la boîte mail du président Obama qui avait été piratée. Michael Rogers, le responsable de la sécurité numérique du gouvernement d'Obama avait avoué qu'il n'existait pour l'instant pas de moyens efficaces de décourager ces cyber-attaques. « Nous devons réfléchir comment nous pouvons développer nos capacités offensives pour arriver à les décourager » s'était-il exprimé.
Bruce McMillin, un expert de la sécurité numérique comparaît pour sa part « les remparts numériques [des Etats-Unis] à la Ligne Maginot lors de la Deuxième Guerre Mondiale ». « A l'époque, les allemands l'ont simplement contournée. Dans ce cas, dès que les pirates informatiques réussissent à percer des trous dans nos firewalls, ils peuvent faire ce qu'ils veulent dans nos systèmes ».

Questions ?
Réponses !

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ALLERGÈNES ?



Les allergènes sont nombreux dans notre vie quotidienne : noix de cajou, fumée de tabac, pollens, polluants atmosphériques, latex, acariens, poils de chat, aspirine… Ce sont des substances que l'on retrouve dans notre environnement et qui peuvent être à l'origine de réactions de défense de la part de notre organisme. Des réactions donc, « allergiques ».

Les pneumoallergènes :

•les acariens sont de petits insectes – cousins des araignées - invisibles à l'œil nu. Ils élisent domicile dans nos literies et les tissus d'ameublement. Ils se nourrissent de débris cutanés et on les retrouve en général dans les poussières de maison. Il en existe plusieurs espèces. Pour proliférer, un acarien à besoin d'être au chaud (21/22°C dans la pièce) et dans une atmosphère humide (75% d'hygrométrie) ;
•les pollens présents à l'état naturel dans notre environnement : pollen de fleurs, de graminées ou d'arbres. La période de pollinisation des plantes variant en fonction de leur nature et des conditions météorologiques, ces allergies se manifestent à des périodes variées ;
•il existe enfin différents types de moisissures, qui toutes prolifèrent dans des milieux humides et renfermés ;
•les poils d'animaux : chat, chien, cheval, cobaye et tous les autres animaux peuvent être allergisants ;
•enfin les déjections et les sécrétions des cafards et autres blattes, peuvent être à l'origine de réactions allergiques.

Les allergènes alimentaires

Tout aliment peut être à l'origine de réactions allergiques alimentaires : lait de vache, blé, arachide, poissons, œufs, viandes, épices, colorants, fruits, légumes…

Les allergènes médicamenteux

Qu'il soit pris par voie orale, injectable ou même sous une forme topique (pommade, crème, onguent…) un médicament peut engendrer des réactions allergiques parfois très sévères.

Les allergies de contact

Différentes substances peuvent, au contact de la peau, provoquer des lésions. C'est le cas du latex, du nickel, de produits contenus dans des parfums ou des cosmétiques, de résines, de colorants vestimentaires… Les substances provocant des allergies de contact sont donc nombreuses et parfois difficiles à diagnostiquer.

Le venin des insectes

Abeilles, guêpes, frelons ou même certaines fourmis peuvent entraîner des réactions allergiques. Celles-ci peuvent être banales (rougeur, irritation, démangeaison…) ou au contraire très sévères, voire mortelles.

Manquer de sommeil prédisposerait à trop manger

Les problèmes de sommeil pourraient contribuer à des apports alimentaires excessifs et conduire, à long terme, à des problèmes chroniques de santé chez les adultes et les enfants. Conclusion : pour éviter de trop manger, mieux vaut retrouver un bon sommeil.



L'alimentation joue un rôle dans de nombreux problèmes chroniques de santé : obésité, diabète, maladies cardiovasculaires… C'est pourquoi la modification des habitudes nutritionnelles de l'individu peut aider, prévenir et traiter ces maladies. Un nouvel article paru dans Journal of Health Psychology suggère aussi de traiter les problèmes de sommeil : d'après deux chercheurs de l'université de Nebraska-Lincoln, qui signent une revue de littérature sur le lien entre sommeil et nutrition, une mauvaise nuit de sommeil influencerait le comportement alimentaire.
Il existe différentes preuves indiquant un lien entre un sommeil insuffisant et une augmentation des apports alimentaires, à la fois chez les enfants et les adultes : les problèmes de sommeil, comme une durée de sommeil trop courte ou des horaires de sommeil variables, sont associés à une augmentation des apports alimentaires, chez les adultes et les enfants. Aussi, les auteurs passent en revue les mécanismes qui expliqueraient cette association.
Tout d'abord, les problèmes de sommeil peuvent affecter les centres de la récompense dans le cerveau, de telle sorte que l'individu en manque de sommeil recherchera plus d'aliments caloriques. Par exemple, il a été observé que des personnes privées de sommeil cherchaient à consommer plus de calories provenant d'en-cas riches en glucides et en graisses. L'imagerie médicale suggère aussi une plus grande activation des régions du cerveau associées au système de récompense chez des individus en manque de sommeil.

La ghréline, l'hormone qui ouvre l'appétit

Un sommeil perturbé conduit par ailleurs à un état hormonal qui prédispose à la surconsommation de nourriture. Les hormones intervenant dans la faim et la sensation de satiété sont la leptine et la ghréline : la leptine envoie un signal de satiété aux centres de contrôle de l'appétit dans la région hypothalamique du cerveau, tandis que la ghréline envoie des signaux en provenance de l'estomac qui favorisent une augmentation de l'appétit. Or, un sommeil perturbé semble augmenter les niveaux de ghréline et les signaux qui ouvrent l'appétit.
Autre voie par laquelle le manque de sommeil agit sur le comportement alimentaire : le contrôle de la prise alimentaire. Un sommeil perturbé est associé à des problèmes dans le fonctionnement cognitif. Par exemple, le sommeil joue un rôle dans le contrôle des émotions : le manque de sommeil a un impact négatif sur la réponse émotionnelle des enfants et leur capacité à gérer leurs émotions. Un sommeil perturbé est aussi associé à une plus grande impulsivité. Enfin, les problèmes de sommeil peuvent pousser l'individu à percevoir des stimuli neutres comme étant davantage négatifs : il verra le verre plutôt à moitié vide qu'à moitié plein. Une humeur négative est d'ailleurs elle-même propice à une plus grande consommation de nourriture….
En définitive, après une mauvaise nuit de sommeil, le système hormonal qui contrôle l'appétit est affecté, le stress émotionnel est plus important, l'individu a envie de plus de nourriture calorique et son impulsivité augmente. Pour toutes ces raisons, l'individu qui dort mal aurait tendance à manger plus. Le sommeil devrait donc être une des composantes des interventions visant à modifier le comportement alimentaire pour prévenir l'obésité.

La voile solaire de la Planetary Society va-t-elle se déployer ?

TOMBÉ EN PANNE seulement deux jours après son lancement, le petit démonstrateur de voile solaire de la Planetary Society est de nouveau fonctionnel. La nuit dernière, les contrôleurs lui ont donné l'ordre de se déployer.
LightSail est un petit démonstrateur de voile solaire financé par le public, des fonds privés et des membres de la Planetary Society. Ce programme s'inscrit dans une initiative à moyen terme pour démontrer qu'il est possible de voyager entre les planètes par la seule force des photons, l'énergie solaire dans sa forme la plus pure.
Il a été lancé le 22 mai, en même temps que le X-37B, la petite navette inhabitée de l'armée de l'Air, par un lanceur Atlas 5. Mais ce CubeSat (une famille de satellites de petite taille) est tombé en panne deux jours plus tard, à cause d'une défaillance de l'ordinateur de bord, puis est resté silencieux durant une dizaine de jours.



Les contrôleurs au sol ont toutefois réussi à en reprendre le contrôle d'une façon inattendue et même surprenante. Incapables de redémarrer l'ordinateur, ils ont attendu qu'une particule chargée du rayonnement cosmique frappe le satellite, ce qui a réinitialisé l'informatique récalcitrante ! L'improbable semble s'être produit et l'ordinateur s'est remis en route. Depuis, le satellite est sous contrôle et fonctionne normalement.

Traînée atmosphérique fatale

L'équipe du projet vient d'ordonner à LightSail de déployer sa voile. Constituée de quatre couches en Mylar, un polymère très fin, léger et réfléchissant, cette voile est épaisse de seulement 4,5 microns. Elle a pour seul but de tester son système de contrôle d'attitude et d'étudier son comportement lors de la phase de déploiement puis durant les quelques jours de son séjour en orbite. Freinée par la traînée due à l'atmosphère, la voile finira par s'y enfoncer et sera détruite.
Si l'expérience réussit, la Planetary Society prévoit de dériver de ce prototype une voile solaire bien plus représentative d'un système opérationnel qui sera lancée en 2016 à bord de la version lourde du Falcon 9 à environ 720 kilomètres d'altitude.

Les abeilles, témoins du bon état de notre environnement, disparaissent massivement

Les abeilles, piliers de la pollinisation et donc de la présence des fleurs, fruits et légumes, disparaissent massivement dans de nombreuses régions du monde, laissant perplexes les scientifiques qui ne manquent toutefois pas d'arguments puisés notamment dans la pression insoutenable des activités humaines sur l'environnement.

●●●

Il faut alors traiter les ruches avec un acaricide qui, mal dosé, entraîne la mort des abeilles... Ce parasite retient pour le moment l'attention des spécialistes qui pensent qu'il pourrait jouer un rôle important dans ce déclin, notamment l'hiver.



Les maladies

Comme nous, les abeilles peuvent être affectés par des virus. Le virus de la paralysie chronique des abeilles (CBPV : Chronic Bee Paralysis Virus) fait ainsi d'importants dégâts dans les colonies dont la défense immunitaire est insuffisante (en raison principalement du manque de ressource disponible dans l'environnement).
Surnommée « la maladie noire » par les apiculteurs et les scientifiques, cette pathologie virale affaiblit considérablement les ruches et ne laisse que peu d'espoir de récolte de miel sur les colonies affectées. Très contagieux, ce virus peut décimer des colonies entières et mettre ainsi en péril l'équilibre économique de nombreuses exploitations apicoles.
"Le Nosema ceranae est un autre facteur clé expliquant le mauvais état de santé général des colonies. Dépourvus de moyens de traitement vétérinaire efficaces, les apiculteurs sont aujourd'hui démunis face au Nosema ceranae et aux autres virus létaux comme le CBPV", indique le Réseau Biodiversité pour les Abeilles

Les champs électromagnétiques

Quelques études montrent un lien entre les ondes électromagnétiques et la perturbation des abeilles, les téléphones portables et les multiples antennes relais, les lignes à haute tension pourraient donc participer au déclin des abeilles.

Baisse de la ressource alimentaire

Axel Decourtye, chef de projets à l'Association de coordination technique agricole (ACTA) a indiqué[3] qu'en zones de grandes cultures, une conséquence directe de l'intensification et des pratiques agricoles actuelles est la diminution, la disparition ou l'irrégularité dans le temps et dans l'espace des zones constituant les ressources alimentaires des abeilles. Ainsi, la quantité de pollen et de nectar récoltée par l'abeille domestique varie fortement au cours du temps dans ces agrosystèmes.
Par exemple, dans un paysage agricole céréalier, les colonies connaissent des pics de récolte de nectars durant la floraison des cultures oléagineuses, colza et tournesol. Cette très forte dépendance des abeilles domestiques et de l'apiculture envers les cultures oléagineuses, ainsi que la récolte significative du pollen de maïs, induit un risque d'intoxication lié aux pesticides employés par les cultivateurs.
De plus, les abeilles sauvages ont un comportement alimentaire différent de celui de l'abeille domestique. Les inventaires faunistiques réalisés sur fleurs en témoignent : en situation de choix les abeilles sauvages préfèrent butiner les fleurs des prairies et des bordures plutôt que celles du colza ou du tournesol. La diversité en abeilles dans le colza est ainsi 4 fois inférieure à celle mesurée sur une flore herbacée naturelle.
Au final, le paysage idéal pour la conservation des abeilles et pour l'apiculture devrait présenter à la fois des cultures offrant une importante masse florale appréciée des abeilles domestiques et des apiculteurs (colza, tournesol, luzerne), mais également des surfaces où la flore est plus variée, préservée dans la durée, offrant ainsi des apports alimentaires plus réguliers dans le temps (haies, bois, bosquets, bandes enherbées, lisières, bords de champs et de routes). Le remembrement a donc largement favorisé la perte de ressources alimentaires pour les abeilles, en sus de toutes les autres conséquences négatives sur la biodiversité et l'écosystème.
Une publication scientifique de 2015 confirme à nouveau le rôle prépondérant du facteur alimentaire dans l'homéostasie de la ruche. "Le manque de ressources en pollen et en nectar dans l'environnement font partie des facteurs qui poussent les jeunes abeilles à sortir de la ruche de manière prématurée pour aller butiner. Conséquence : c'est toute l'organisation sociale à l'intérieur de la colonie d'abeilles qui se trouve ainsi bouleversée ce qui conduit aux mortalités rapportées par les apiculteurs dans les ruchers (...) Ce phénomène est amplifié par l'absence d'une ressource continue, minimum ; jachères apicoles, haies, bandes enherbées, prairies, chemins agricoles, espaces verts, les sources potentielles de pollen et de nectar sont pourtant nombreuses." précise le Réseau Biodiversité pour les Abeilles.

Les OGM

Les OGM jouent également un rôle néfaste parce qu'ils contiennent des insecticides. Bien qu'ils soient dédiés à la lutte contre les papillons, les mites et les coléoptères, ils ont certains effets néfastes sur les abeilles. Cependant, en Europe, il y a encore peu de champs cultivés avec des OGM, par rapport aux Etats-Unis, au Brésil ou à l'Inde, mais cela ne pourrait pas durer...

Le frelon asiatique

Selon les scientifiques et les acteurs du monde apicole, le frelon asiatique cause des dommages importants sur les populations d'abeilles et participe ainsi au phénomène d'effondrement des colonies d'abeilles observé dans les ruches depuis plusieurs années.
En effet, les frelons sont de redoutables prédateurs d'insectes (guêpes, mouches...) et notamment d'abeilles.
Début octobre 2012, le gouvernement français a proposé son classement en espèce exotique envahissante et nuisible à l'apiculture. Ils répondent ainsi en outre aux attentes légitimes des associations d'apiculteurs qui ont formulé cette demande depuis plusieurs années. Le classement d'une espèce comme espèce exotique envahissante et comme danger sanitaire permet l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de lutte obligatoire au niveau national et départemental.

Le changement climatique

Le climat, plus instable et moins prévisible avec les changements climatiques en cours, affecte également les abeilles notamment avec les extrêmes météorologiques de plus en plus fréquents.

L'érosion des espaces naturels

La perte d'espaces naturels dans la plupart des régions du monde est également alarmante. Les prairies naturelles sont de plus en plus rares, cédant leurs places à une agriculture intensive particulièrement pauvre du point de vue de la biodiversité. Ainsi, les ressources alimentaires des abeilles se sont fortement appauvries, or le pollen demeure leur unique source de protéines. Même les particuliers dans leurs jardins favorisent trop souvent la pelouse et les pesticides aux multiples fleurs qui poussent spontanément.

Les autres insectes pollinisateurs sont également en voie de disparition

Enfin, les autres pollinisateurs sont également affectés par ce phénomène : "on a toutes les raisons de penser que quand l'abeille domestique a des soucis, c'est pire pour les espèces sauvages, car la colonie a un effet protecteur", explique Bernard Vaissière directeur du laboratoire de pollinisation entomophile à l'INRA d'Avignon.
En Europe, un groupe de travail européen sur la prévention des mortalités d'abeilles a été mis en place, coordonné par le centre Agroscope Liebefeld-Posieux qui estimait fin août 2007 que le phénomène devenait plus fréquent, et qu'il prenait "des proportions plus importantes".

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Vend

Vend matériel de coiffure esthétique dame, 2 postes de travail, 2 fauteuils, tabouret

Tél : (0556)40.29.93

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

A vendre

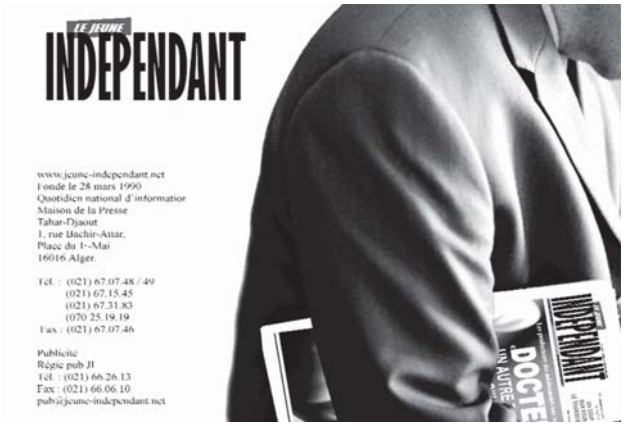
Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BIEN BRONZER *faut-il préparer sa peau au soleil ?*



Pour les raisonnables, quelques astuces qui, une fois le soleil venu, permettront à votre peau d'en tirer le meilleur profit !

3 éléments vont concourir à favoriser votre bronzage :

l'exfoliation : il s'agit d'éliminer les cellules mortes pour exposer les cellules les plus jeunes, qui sont aussi plus fraîches et éclatantes. Rendant ainsi à la peau tout son éclat, l'exfoliation permet également de redonner un effet tenseur à vos pores et surtout elle facilite l'absorption en profondeur des agents hydratants. Toutefois, n'abusez pas ! Exfoliez votre corps une à deux fois par mois, mais toujours avec douceur !



l'hydratation : il s'agit là d'une pratique essentielle à la régénération de votre peau ! Ne pensez pas seulement à l'hydrater de l'extérieur par des crèmes ou laits hydratants, mais aussi de l'intérieur : buvez beaucoup d'eau !

l'alimentation : le carotène, ça vous dit quelque chose ? c'est un précurseur de la vitamine A, aux propriétés anti-oxydantes, qui contribue à donner leur couleur à certains aliments. Alors pour renforcer vos protections naturelles, mangez du carotène ! vous en trouverez en grande quantité dans les carottes, le persil, les épinards, les abricots, le cresson, les brocolis, le melon, la mangue, la laitue, la tomate... Et pour varier les plaisirs, absorbez aussi de la vitamine E qui protège également les cellules (germe de blé, huile de tournesol, etc.).

Il ne vous aura pas échappé que de nombreux compléments nutritionnels se spécialisent dans le bronzage, notamment sous forme de gélules solaires qui, en cas de carence en oligo-éléments ou vitamines, peuvent être bénéfiques. Par contre, ils n'ont aucun intérêt en matière de photo-protection, et méfiez-vous de ne pas adopter la couleur carotte !

Enfin, sachez que les produits autobronzants ou les séances en cabines, qui exposent aux UVA, ne préparent en aucun cas votre peau à mieux résister aux effets nocifs du soleil, ni à bronzer plus rapidement, simplement à être bronzés avant votre départ !...

Comment réduire les taches sombres naturellement sur les coudes et les genoux



Le citron

Le citron peut aussi aider à éclaircir la peau. Appliquez du jus de citron sur la peau noircie aux coudes et / ou aux genoux, laissez agir pendant une heure ou deux puis rincez avec de l'eau. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, effectuez cette procédure de manière quotidienne jusqu'à ce que vous constatiez une amélioration.

Le peroxyde d'hydrogène

Le peroxyde d'hydrogène aidera à réduire les taches sombres et les dommages causés par une exposition excessive au soleil. Appliquez le peroxyde d'hydrogène dilué sur un coton et massez vos coudes ou vos genoux pendant environ 15 minutes. Les changements pourront être visibles au cours du massage.

Les amandes

Les amandes sont une grande source de vitamine E, ce qui aide à éclaircir la peau. Faites un mélange épais d'amande et frottez la zone touchée. Cela vous aidera à éliminer les cellules mortes de la peau.

Conseils supplémentaires :

- Appliquez l'huile de noix de cocoavant d'aller au lit afin de réduire les taches sombres.
- Vous pouvez également utiliser des crèmes pour blanchir la peau (consultez votre dermatologue avant de vous en acheter un).
- N'oubliez pas de toujours hydrater vos coudes et vos genoux (une hydratation insuffisante assombrit la peau).
- Une alimentation saine est également très importante. Essayez de manger des aliments riches en vitamines A et E, comme les amandes, les pommes de terre, les carottes, les épinards, les abricots secs, la laitue, etc.

Quels sont les traitements contre les pellicules ?



■ En cas de pellicules sèches, l'usage régulier d'un shampooing spécifique permettra d'hydrater le cuir cheveu et enrayera l'apparition de nouvelles pellicules.

■ Pour traiter les pellicules grasses, il est préférable de se faire prescrire, par un dermatologue, un soin topique (sous forme de shampoing, de lotion ou de crème), à appliquer quotidiennement sur les zones concernées.

En règle générale, la cure doit être suivie pendant quatre semaines et se compose d'une phase de traitement intensif et d'une période d'entretien, durant laquelle il conviendra d'utiliser, une fois par semaine, un shampoing antipelliculaire en alternance avec un shampoing doux.

Cheveux blonds : comment entretenir sa couleur ?



Quels soins choisir ?

Si vos cheveux sont naturellement blonds, lavez-les simplement avec des soins aux pigments dorés pour accentuer leur éclat et les reflets.

En revanche, si les vôtres sont colorés, décolorés ou méchés cela demande un peu plus d'entretien. Le principe est simple : si vous faites deux shampoings par semaine, alternez un shampooing nourrissant (pour réparer la fibre souvent sensibilisée) avec un shampooing pigmenté adapté à votre type de blond suivi d'un masque de la même couleur. En effet, le shampooing ouvre les écailles et le masque pénètre dans le cheveu et neutralise les reflets.

■ **Blondes platine et méchées :** utilisez des pigments bleus pour contrer les reflets jaunes

■ **Blondes vénitiennes :** dirigez-vous vers des pigments cuivrés

Adaptez votre routine en été

Le soleil a tendance à transformer légèrement les colorations. Pour éviter toute mauvaise surprise, utilisez une protection UV capillaire sur vos longueurs et pointes. En cas d'exposition prolongée, pensez à renouveler l'application plusieurs fois par jour, comme vous le faites pour le visage et le corps.

À éviter :

■ Les sprays éclaircissant à base d'eau oxygénée. Comme ils ne se rincent pas, ils agissent sur la fibre en continu et peuvent faire virer la couleur, surtout sur cheveux colorés.

■ Faire son balayage au retour des vacances. Contrairement à ce que l'on pense, il sera encore plus lumineux et joli après quelques semaines passées sous le soleil !

Pains arabes farcis



INGREDIENTS

PERSONNES : 4
- 10 pains arabes
- 250g de blanc de poulet
- 3 tomates
- 1 petit oignon
- 1 poivron vert
- 50g de cornichons coupé en morceaux
- Quelques olives noires et verts coupés en morceaux
- 2 cuillères à soupe d'huile
- 150g de fromage râpé
- Beurre fondu
- Sel, poivre, piment fort

PREPARATION

TEMPS DE PREPARATION : 35 mn
- Couper le blanc de poulet en petits morceaux.
- Éplucher l'oignon et couper-le en petits morceaux.
- Éplucher les tomates, couper-les en petits morceaux.
- Laver et épépiner le poivron, couper-le en petits morceaux.
- Faire chauffer l'huile dans une poêle et y faire cuire les morceaux de poulet en remuant avec une cuillère en bois jusqu'à ce qu'ils soient dorés, assaisonner de sel, poivre et piment fort.
- Dans un saladier mélanger les morceaux de tomates, de poivron et d'oignon, les cornichons, les olives noires et verts, saler et poivrer.
- Faire enduire le pain arabe d'un sel côtés avec le beurre fondu à l'aide d'un pinceau et mettre-le dans une poêle chaude, disposer sur la moitiés de pain les morceaux de poulet, le mélanges de légumes et le fromage râpé et plier en deux et le faire cuire de deux côtés, continuer la même opération avec les autres pains et la farce.
- Servir aussitôt.

Sables a la gelee de menthe



INGREDIENTS

Pour la pâte
- 100 gr de beurre ramolli
- 40 gr de sucre glace
- 40 gr de maïzena
- 1 jaune d'œuf
- 1/2 cuillère à thé de vanille en poudre
- Farine selon absorption

Pour la gelée de menthe
- 75 gr de feuilles de menthe
- 30 cl d'eau
- 300 gr de sucre
- 1/2 jus jus de citron
- 1 cuillère à café d'agar-agar ou 2 feuilles de gélatine hallal
- Sirop de menthe

Préparation de la gelée de menthe (pour un petit pot)

PREPARATION

Faire bouillir les feuilles de menthe lavées. Couvrir et laissez reposer 15 minutes. Recueillir le jus en le passant dans un filtre. Remettre à cuire sur feu doux en ajoutant le sucre, le sirop de menthe et portez à ébullition. Rajoutez l'agar-agar et remuez à une spatule pendant 5 mn. Versez dans les pots préalablement lavés.

Pour les biscuits

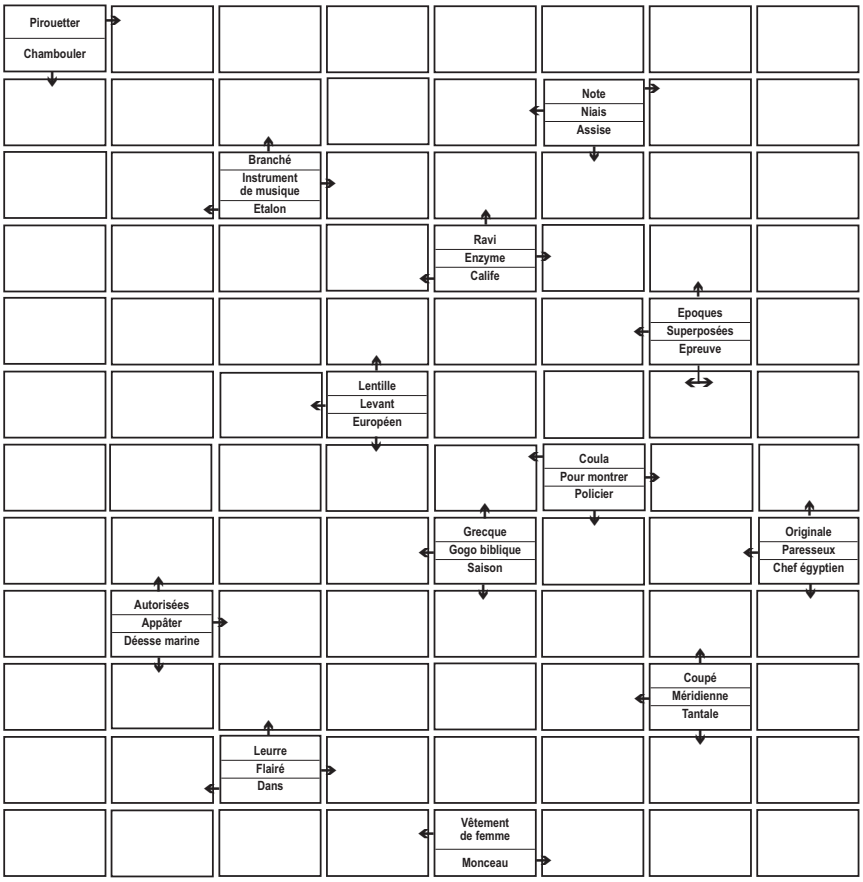
Mélangez le beurre et les sucres jusqu'à obtenir une crème. Incorporez le jaune d'œuf, mélangez bien puis ajoutez la maïzena. Puis progressivement la farine jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Laissez reposer 1/2 heure voir 1 heure si vous avez le temps.

Reprendre la pâte et étalez sur une épaisseur de 1 cm et à l'aide d'un emporte pièce, découpez les formes. Disposez sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Continuez jusqu'à épuisement de la pâte.

Mettre les sablés à cuire à four préchauffé à 165 ° et veillez à ce qu'ils restent blancs en surface.

Laissez refroidir et procédez à l'assemblage des pièces en les badigeonnant de gelée. Décorez de noix de coco colorée tout le contour.

Mots fléchés n° 1768



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1767

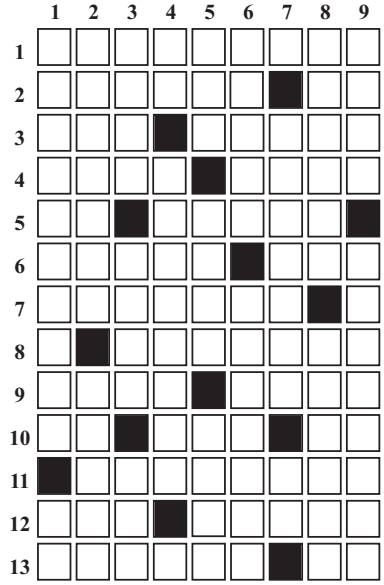
Horizontalement

MODALITE
IBERE - AN
REVENT - T
OSE - TOUR
BINE - UTE
OTITES - R
LEROT - PA
AS - NAGE -
N - INTRUS
TATE - API
ERE - OSLO
- AMIS - EN

Verticalement

MIROBOLANTE -
OBESITES - ARA
DEVENIR - ITEM
ARE - ETONNE - I
LENT - ETAT - OS
I - TOUS - GRAS -
TA - UT - PEUPLE
ENTRERA - SION

Mots croisés 9/13 n° 1768



HORIZONTALEMENT
1. Engagements - 2. Mis de côté - Cours d'Italie - 3. Tête bien plein - Pays d'Afrique - 4. Proportionna - Précipita - 5. Possèdes - Tête - 6. Bout de mamelle - Opération postale - 7. Extrêmement fatigué - 8. Massif d'Asie - 9. Pris de la couleur - Libertine - 10. De savoir - Peinture exposée en ville - Chiffre - 11. Sans commencement ni fin - 12. Avant l'âge adulte - Guidée - 13. Courants - Sifflantes.

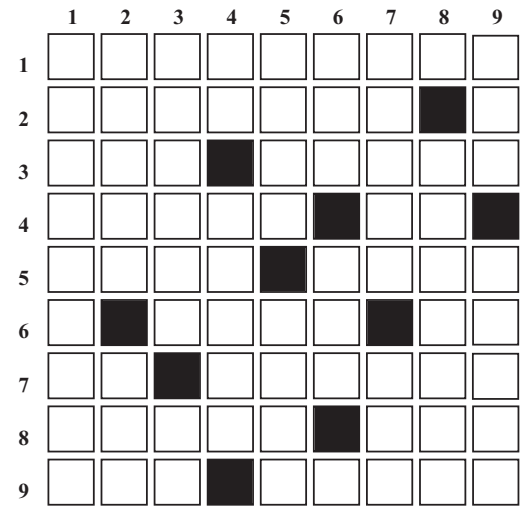
VERTICALEMENT
1. Chasseurs - L'or au labo - 2. Etre étendu - Rivières - 3. Non compris - Supports de balle - Pas moi - 4. Note entière - Vitalité - 5. Levant - Guide - Grée - 6. Tarit - Figures de buveurs - 7. Mal fréquentées - Devant l'année - 8. Faire l'histrion - Solitaires - 9. Eau gazeuse - Extrêmes.

SOLUTION N° 1767

HORIZONTALEMENT
ECHEC - USE
PEU - OPIUM
I - RESILIE
AVIVES - ES

VERTICALEMENT
VEDETTES - EPIA
AGI - AISANCE - V
RASOIRS - AHURI
IL - UN - ACRE - EV
CABS - SILICOSE
E - OTTOMAN - PIS
LIE - HI - SEUIL - LOUBARDS - SUIE
ENFUI - OEDEMES
VARICELLE
EGALA - ION
DIS - BŒUF
E - OUST - BU
TAIN - THAI
TIR - SOIR -
ESSAIM - DO
SA - CLASSE
- NARINE - D

Mots croisés 9/9 n° 1768



SOLUTION N°1767

HORIZONTALEMENT

INADAPTES
MENUHIN - U
MODE - STAR
E - ETAT - PS
DISTRAIT -
IN - OC - NEF
ANE - EST - E
TESTATEUR
SE - PUERAS

VERTICALEMENT

IMMEDIATS
NEO - INNEE
ANDES - ES -
DUETTO - TP
AH - ARCEAU
PISTA - STE
TNT - INTER
E - APTE - UA
SURS - FERS

HORIZONTALEMENT
1. Rythmées - 2. Extraordinaires - 3. Personnalité - Célébrai - 4. Dessin - Difficulté - 5. C'est un jeu d'enfant - Elément de batterie - 6. Grand trouble - Forme d'être - 7. Condition - Plaide - 8. Greffée - Lame - 9. Petite monnaie - Passa au tamis.

VERTICALEMENT
1. Evolués - 2. Egaye - Déesse marine - 3. Tentation de coureur - Non divulgué - 4. Pigeonné - Chewing-gum - 5. Noyau terrestre - Naïves - 6. L'UE avant - Se présente en gousses - 7. Arme - Conifères - 8. Ils mènent une vie austère - 9. Sport de glisse - Erodera.

Soduku 39

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

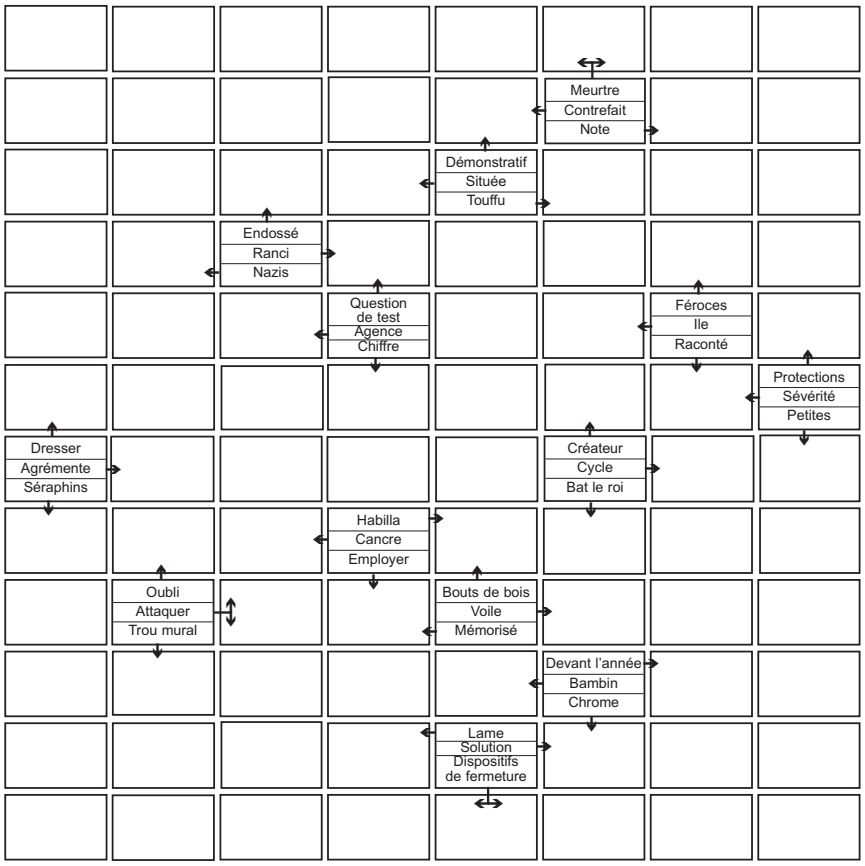
2			7		9			
	1						3	
5					2		4	1
	7		2		8			4
								6
				9	5			
7					4	2		
							6	
		1	6	3				5



Solutions

5	8	3	6	2	9	1	7	4
2	7	4	5	1	8	9	3	6
1	9	6	7	3	4	8	5	2
3	6	5	9	4	2	7	1	8
7	1	9	8	5	6	7	1	8
4	2	8	1	7	3	2	4	3
6	5	2	3	8	8	4	9	7
8	3	1	4	9	7	6	2	5
9	4	7	2	6	5	3	8	1

Mots fléchés n° 1491



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1490

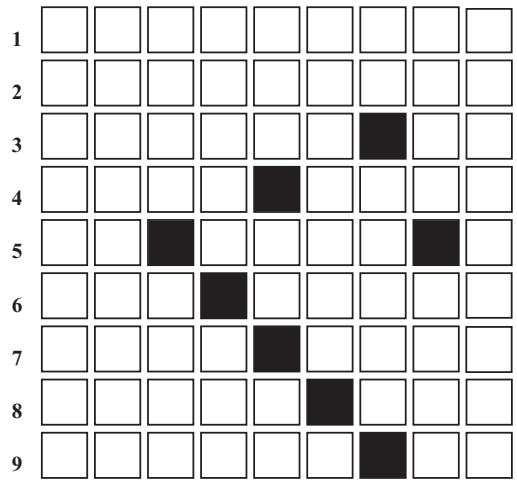
HORIZONTALEMENT

APPENTIS
PLAN – URI
LAITS – AN
ANNEES – G
NIS – POTE
IF – AISES
SIGNAIS –
– ERE – ETA
MEURE – ER
A – MISERE
TUEE – SAC
ET – SATIS

VERTICALEMENT

APLANIS – MATE
PLANIFIEE – UT
PAINS – GRUME –
ENTE – ANERIES
N – SEPIA – ES – A
TU – SOSIE – EST
IRA – TESTERAI
SINGES – ARECS

Mots croisés 9/9 n° 1491



HORIZONTALEMENT
1. Caractère calme – 2. Rabaisseras – 3. Icônes – En bas de lettre – 4. Mélangé – Fait un choix – 5. Révolution – Tache à l'œil – 6. Amérindien – Esquimau – 7. Carapace d'oursin – A profusion (A l') – 8. Poser un œil – Emportement – 9. Volumes de bois – Article arabe.

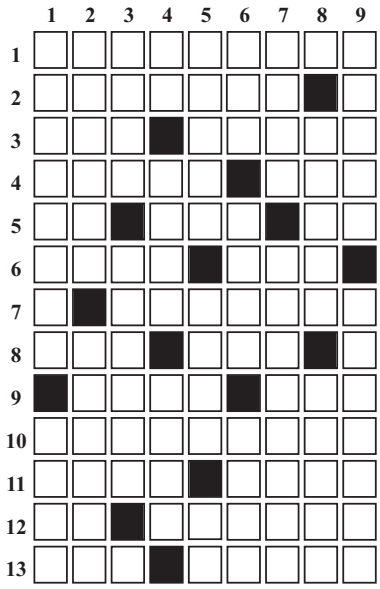
VERTICALEMENT
1. Supériorités – 2. Se plaignent (Se) – 3. Autorisation – Ville d'Italie – 4. Natte pour égoutter les fromages – Rappel – 5. Terre dans l'eau – D'avoir – Note de musique – 6. Assigne – 7. Fin de verbe – Rassemblé – 8. Caché – Gris – 9. Primordial.

SOLUTION N° 1490

HORIZONTALEMENT
ENTOURANT
MARITALES
OUIE – LEVA
UTA – SA – ER
VI – AMIS – S
AQUIA – AN –
NUS – RALER
TE – STRIEE
ESAU – ESSE

VERTICALEMENT
EMOUVANTE
NAUTIQUES
TRIE – US – A
OIE – AI – SU
UT – SMART –
RALAI – ARE
ALE – SALIS
NEVE – NEES
TSARS – REE

Mots croisés 9/13 n° 1491



HORIZONTALEMENT
1. Robes longues à capuchons – 2. Cachette – 3. Jardinet – Bistrot – 4. Amour de Tristan – Abat – 5. Provenu – Pointe – Queue de brebis – 6. Voisin du puma – Cours roumain – 7. Obtenue – 8. Pièce de la charrue – Sur le flanc – 9. Ustensile de ménage – Ensemble de références – 10. Un corsage qui rend fou – 11. Basse vallée – Gouffre – 12. Bien gardé – Reproductions exactes – 13. Vit – Raisonnable.

VERTICALEMENT
1. Asséchées – Fixe le jour – 2. Pull moulant – Volcan de la terre Victoria – 3. Gare à ses coups de fil – Requin – 4. En cet endroit – Versant de montagne – Personnage ordurier – 5. Ensemble de noms – Interrogatif – Difficulté – 6. Acide aminé – Cols – Boit avec la langue – 7. Pleinement heureux – Rouge violacé – 8. Pas crus – Amputés – 9. Bières de riz – Flatté.

SOLUTION N° 1490

HORIZONTALEMENT
ACRIMONIE
ERE – ELANS
RIGOLARDS
OSSUE – GUI
DE – VEAU – E
YSER – VETU
N – DAMIER –
ADAGES – EV
MEMES – PSI
IFS – ARA – S
SI – GNEISS
MENAGERIE
ERIGE – ERS

VERTICALEMENT
AERODYNAMISME
CRISES – DEFIER
REGS – EDAMS – NI
I – OUVRAGE – GAG
MELEE – MESANGE
OLA – AVIS – REE –
NARGUEE – PAIRE
INDU – TRES – SIR
ESSIEU – VISSES

soduku 220

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6		4	5	3			7	1
1	9				6			
						6		
							1	
	3		8		2		6	
	5							
		9						
			7				5	2
7	8			5	1	9		3

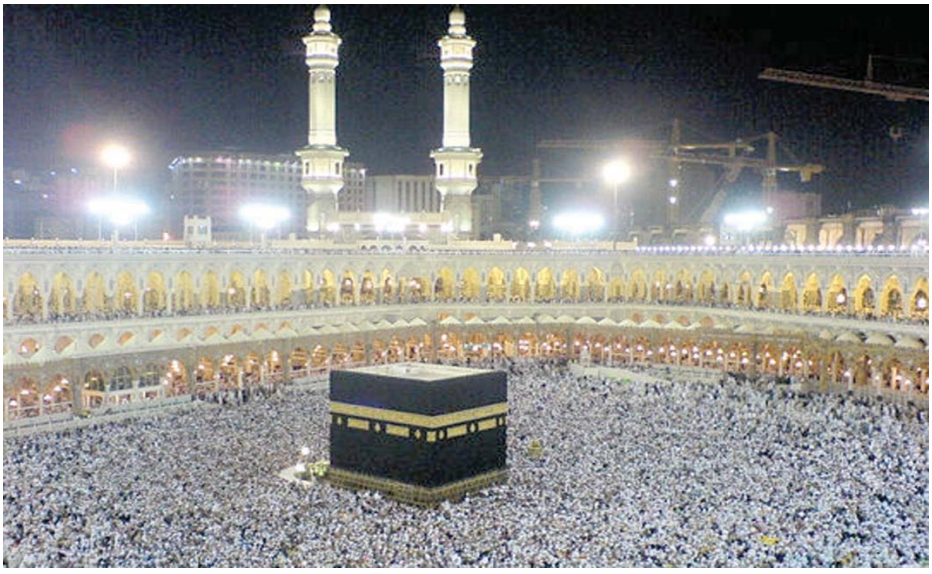
SOLUTIONS

8	1	9	4	3	7	6	5	2
4	5	6	8	2	1	3	7	9
2	7	3	6	5	9	8	1	4
9	4	2	1	8	5	7	6	3
7	3	8	9	6	4	1	2	5
5	6	1	2	7	3	4	9	8
3	9	4	5	1	6	2	8	7
6	8	7	3	9	2	5	4	1
1	2	5	7	4	8	9	3	6

Des Vertus Ascensionnelles de R'adjeb et Cha'ban

(SUITE)

Par CHEIKH TAHAR BADAOUI



Il vient par conséquent que le Saint Coran impose la croyance en tous les Prophètes, Salut Divin sur Eux, sans exception aucune, tout comme il impose la croyance en ce qui leur a été révélé, et le miracle accompagnant la Mission du Prophète, en est une Révélation qu'on ne peut nier. Pour l'Islam, la croyance en certains d'entre eux à l'exclusion des autres, reste une négation de la foi envers les enseignements de Dieu, dans toute leur globalité, car l'Islam, constitue une entité homogène qu'on ne peut scinder ou diviser.

Après avoir imposé la croyance en tous les Prophètes, l'Islam invite l'homme à croire que le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui est le Sceau des Prophètes et que Son Message contient une guidance pour la perfection de l'humanité jusqu'à la fin des temps, et Lui ouvre toute grandes, les portes qui Lui permettent de réaliser Son bien-être matériel et spirituel. Le Saint Coran stipule à ce sujet dans la Sourate dite de « la Table Servie » Verset 3 : « Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre Religion, et accomplit sur vous Mon bienfait. Et J'agrée pour vous, l'Islam comme Religion. ».

Il vient donc que le Message du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui est universel et destiné à l'humanité entière sans distinction de race ou de langue, depuis celle qui a existé à son époque jusqu'à celle qui vivra au moment de l'avènement de la fin du monde. De ce point de vue, le Message du Prophète Mohammed, diffère de celui de Ses prédécesseurs, puisque, ceux-ci, selon le Saint Coran furent destinés à des peuples bien déterminés, à Dogme unique mais aux législations différentes, en fonction de l'évolution des besoins des hommes et des spécificités de chaque contrée en des époques bien définies. En outre, selon le Saint Coran, la Mission des Prophètes ne dépasse jamais l'instruction spirituelle et l'enseignement par le biais de la Révélation. Ils jouissent d'un grand respect et d'une incommensurable considération, en plus du Commandement religieux. Ils ne possèdent cependant pas la faculté de faire du bien ou de nuire à eux-mêmes, a fortiori à autrui, sauf dans le cadre de la Volonté suprême. Le Saint Coran interprète aisément cette vérité que voici : « Dis : Je ne détiens pour Moi-même ni profit ni dommage, sauf ce que Dieu Veut. Et si Je connaissais l'inconnu, j'aurais en Ma possession des biens en abondance et aucun mal ne M'aurait touché. Je ne suis pour les gens qui croient, qu'un Avertisseur et un Annonciateur. » (Sourate dite « Al A'rāf » Verset 188). En présentant ainsi les Messagers, le Saint Coran ne fait qu'insister sur leur nature humaine afin que leur mission si divine soit-elle, ne leur confère nullement le privilège de dépasser leur nature humaine. Même si en tant que Messagers de Dieu, ils sont préservés de l'erreur, fait qui constitue une caractéristique et en lui-même un miracle des Elus de Dieu, quand bien même, ceci ne fait pas d'eux des surhommes. En dehors de leur rôle purement religieux, renforcé souvent par des miracles que la Grâce divine envoie à leur honneur, de temps à autre, lorsque le besoin de la prédication se fait sentir, les Prophètes sont comme n'importe qui, à savoir : des êtres normaux pouvant avoir raison ou tort. D'ailleurs, Dieu a admonesté le Prophète Mohammed Salut Divin, pour certains agissements qui émanaient de Son initiative personnelle. Il faut comprendre ici que lorsqu'une erreur de jugement émane d'un Prophète, ou d'un oubli quelconque, c'est d'abord voulu par la Grâce de Dieu pour montrer aux adeptes comment se consulter entre eux, prendre des initiatives pour régler les problèmes d'ici-bas et prendre devant eux, le Prophète pour guide dans les différentes fonctions politiques, sociales, culturelles qu'un homme lucide peut assumer Ensuite, cette erreur est aussitôt corrigée par la Volonté suprême, encore une fois, pour montrer d'une part que le Prophète est un être humain, jouissant de toutes les facultés d'un homme équilibré et d'autre part, que le Prophète jouit des capacités intrinsèques qui lui sont propres, Lui permettant de recevoir du Seigneur les Révélations par l'intermédiaire de l'Ange Gabriel, ainsi que de pouvoir les transmettre aux hommes et d'en interpréter par Son comportement, à l'effet de faire rapprocher davantage les humains de la Volonté divine. L'erreur ou l'oubli, signifient pour les Prophète la Sagesse, tel qu'un songe ou un rêve signifiant pour eux une Révélation. Par ailleurs, il convient de préciser que lorsqu'on médite de nouveau sur le phénomène de la méditation, qui s'est manifestée avec éclat dans la vie du Prophète, l'on constatera aisément que la Prophétie en a été sans aucun doute l'élément le plus saillant. Et puisque la Prophétie n'obéît nullement à nos critères de perception humaine, on ne peut nier au Prophète la survenance des miracles et des choses surnaturelles à moins que nous voulions miner le sens de la Prophétie elle-même. En outre, lorsqu' on examine la vie d Prophète, l'on remarque que Dieu, Gloire à Lui Seul, a réalisé par l'intermédiaire de Son Prophète nombre de miracles lesquels nous ne pouvons qu'accepter et admettre aisément sans aucun doute, puisque transmis par des chaînes de traditionnistes intègres. Citons par exemple le hadith de l'eau qui s'écoule des doigts du Prophète, Salut Divin Sur Lui. Ce hadith est rapporté par de grands exégètes tels Al Boukhari, Mouslim, Malik et bien d'autres encore, et il est rapporté par différentes chaînes de traditionnistes si bien que le Maître Al Qourtoubi a dit : « le miracle de l'eau qui s'écoula des doigts du Prophète s'est répété en plusieurs endroits, et en de grandes circonstances, d'autant plus qu'il est rapporté par de nombreuses voies répondant toutes aux exigences et aux critères de la science.

De même le hadith de la scission de la lune. Celui-ci est rapporté par les Maîtres Al Boukhari, Mouslim et d'autres encore non moins savants. A propos de ce hadith, l'Exégète du Saint Coran Ibn Kathir dit : « A propos de ce miracles des hadiths à sources concordante, viennent renforcer l'authenticité de cet événement. »

Ainsi, le hadith du Voyage nocturne et de l'Ascension est approuvé quant à lui, par l'ensemble des savants musulmans, au point que son, authenticité ne peut être réfutée, d'autant plus qu'il vient commenter avec plus de précisions, les versets coranique révélés, relatant brièvement cet événement céleste. Il est donc étonnant que ceux qui propagent des qualités du Prophète à savoir : Son génie, Son courage etc., en écartant Ses miracles, ignorent délibérément, ou font semblant d'ignorer les hadiths authentifiés y afférents, de telle sorte à ne les évoquer ni positivement ni négativement, et pourtant, les livres de la tradition prophétique en regorgent. Cette négligence ou plutôt cette paresse est dictée par une peur de se voir confronter à un problème insoluble, problème de la foi aux miracles des Prophètes, qu'ils nient, grâce à leur esprit « éveillé rationnel et adepte de la science » car ils savent pertinemment que ces hadith constituent à leur encontre, une preuve intangible et irréfutable, anéantissant leur théorie, alors à l'état embryonnaire. Cette fuite en avant, ne saurait cependant les exempter de leurs responsabilités vis-à-vis de l'histoire de l'humanité, à laquelle ils doivent une rançon forte onéreuse, pour avoir semé des doutes dans les esprits et dévier des générations entières du chemin du Salut. Il convient de préciser en plus de ce qui précède que le miracle est en lui-même, seulement un terme. Il n'a pas de sens propre qu'on on y voit de plus près. Il a plutôt une signification toute relative, abstraite. Selon le langage conventionnel des hommes, le miracle désigne tout ce qui sort de l'ordinaire, et inhabituel. Tout ce qui est familier, suit l'évolution des temps et des époques, obéît au changement des cultures, des connaissances, des sciences etc. Une chose qui a été auparavant considérée comme un miracle devient probablement aujourd'hui une chose connue, familière ; et vice-versa, une chose familière, dans un milieu civilisé et cultivé, se transforme en un miracle dans une société de primitifs non cultivés. Mais le juste que tout homme raisonnable comprend est que l'habituel et l'inhabituel sont tous deux des miracles. Les corps célestes sont un miracle, leur mouvement en cycles sont un miracle, la pesanteur est un miracle, l'homme lui-même abrite d'innombrables miracles, en l'occurrence ses systèmes biologiques, son psychique, son âme, ses penchants etc. A ce propos, le célèbre écrivain Chateaubriand qualifiait à juste titre, l'homme « d'animal métaphysique ! » c'est-à-dire cet animal mystérieux et inconnu. En réalité, l'homme a tendance à oublier l'aspect du miracle dans tous les objets, à cause peut-être de l'habitude de les voir toujours autour de lui. C'est pourquoi, il croit, à tort et par orgueil, que le miracle est ce qui surprend seulement, qui n'est pas habituel ou familier. Un peu de réflexion de la part de l'homme, lui montrera que le Créateur de tout cet Univers ne trouve aucune difficulté à y ajouter un autre miracle ou y opérer les changements qu'il veut. L'orientaliste anglais William Johns s'est présenté une réflexion semblable quand il a dit : « La Puissance qui a créé le Monde, n'est pas incapable d'en supprimer un élément ou d'y ajouter un élément. Il est facile de dire que cela est inconcevable à la raison. Mais le fait de dire cela, n'est pas inconcevable au point de l'existence du monde. » C'est ce que tout musulman, digne de l'être, doit comprendre ce qui est relatif aux miracles que le Seigneur, Gloire à Lui Seul, accorde par Sa Grâce, à Ses Messagers. ***(suivra)***

20:45 : France / Belgique



Un an avant le début du championnat d'Europe 2016, l'équipe de France de Didier Deschamps poursuit sa préparation. Pour ce match amical contre la Belgique, le sélectionneur tricolore pourrait tester les nouveaux joueurs qui ont récemment intégré le groupe à l'instar de Nabil Fékir ou encore d'Alexandre Lacazette, élu meilleur joueur de Ligue 1. Blaise Matuidi et Mathieu Valbuena devraient former l'ossature du onze de départ pour affronter la redoutable équipe des Diables Rouges. La Belgique possède en effet une génération talentueuse emmenée par Eden Hazard, et Thibaut Courtois, champions d'Angleterre avec Chelsea, ou encore Kevin de Bruyne, le milieu de terrain de Wolfsbourg en Bundesliga.

20:00 : Formule 1 : Grand Prix du Can...



Leader du classement des pilotes à l'issue du GP de Monaco remporté par Nico Rosberg, Lewis Hamilton voit toutefois ses concurrents réagir. Sur le circuit rapide Gille-Villeneuve à Montréal, les Allemands Sebastian Vettel et Nico Rosberg auront comme objectif de faire fondre l'écart qui les sépare du Britannique au classement général. Pour les deux pilotes, la septième course de la saison s'avère déjà cruciale à ce moment de l'année, leur fiabilité et leur dextérité seront les atouts d'un succès au Canada. L'année dernière, la victoire est revenue à l'Australien Daniel Ricciardo.

20:55 : Zone interdite : Les França



Chaque année, près de 600 000 vacanciers partent en croisière. Les équipes du magazine ont embarqué sur un paquebot géant lors d'un séjour dans les Caraïbes. D'une longueur de 200 mètres, le navire accueille 1 400 passagers et compte 800 membres d'équipage. Parmi eux, Mariano, le directeur, s'occupe de l'ambiance générale tandis qu'Andrew, le responsable de l'alimentation, nourrit les quelque 2 000 personnes du bateau tout en veillant sur la qualité des produits. De leur côté, Betty et ses danseurs doivent se produire tous les soirs dans le grand théâtre...

20:55 : Happiness Therapy



Après huit mois passés dans un institut psychiatrique, Pat rentre chez ses parents avec sa mère, Dolores. L'homme, qui n'a toujours pas accepté sa rupture avec sa femme Nikki, espère retrouver sa vie d'avant. D'un tempérament instable, il entre rapidement en conflit avec son père, qui s'enflamme également facilement. au cours d'un dîner très animé chez des amis, il fait la connaissance de Tiffany, perturbée par la mort de son mari policier.

20:50 : Inspecteur Lewis : Blessure à vie



L'inspecteur Lewis étant à la retraite, James Hathaway le remplace au pied levé. Avec sa coéquipière, le sergent Maddox, il enquête sur le meurtre d'un neurochirurgien abattu au cours d'une partie de chasse. Afin de ne pas bâcler sa première affaire, il sollicite Lewis en tant que conseiller. La victime, Alistair Stoke, aurait provoqué la paralysie de l'un de ses patients, un certain Nabeel Nooran, suite à une intervention chirurgicale.

21:00 : On n'est pas couché



Différentes personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias se succèdent sur le plateau pour évoquer leur actualité. Après le « Flop 10 » de la semaine qui pointe ceux qui ont défrayé la chronique, les célébrités invitées se prêtent au jeu des questions - souvent incisives - de Laurent Ruquier, de Léa Salamé et d'Aymeric Caron qui pimentent les discussions sans langue de bois.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	03:19	03:27	03:39	03:54	03:49	03:55	03:59
Dohr	12:28	12:32	12:47	12:38	12:54	12:58	13:01
Açr	16:19	16:23	16:38	16:18	16:44	16:48	16:50
Maghrib	19:50	19:53	20:08	19:46	20:13	20:18	20:20
Icha	21:29	21:31	21:47	21:15	21:51	21:55	21:57

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5191 - DIMANCHE 18 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max.	min.
Alger	27°	15°
Oran	31°	16°
Constantine	31°	14°
Ouargla	37°	21°

LAMAMRA S'ENTRETIENT AVEC LE PRÉSIDENT DE L'AG DE L'ONU

Développement et changement climatique en Afrique

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier au ministère des Affaires étrangères avec le président en exercice de la 69e session de l'Assemblée générale de l'ONU, Sam Kahamba Kutesa.

La visite du président de l'assemblée générale de l'ONU, entamée vendredi sera, selon ses termes, l'occasion d'évoquer avec les responsables algériens les questions liées au développement, à son financement et au changement climatique, Les deux responsables ont évoqué essentiellement la conférence sur le financement du développement qui aura lieu en juillet 2015 à Addis-Abeba, la conférence de Paris sur les changements climatiques. «Vu la dégradation de l'environnement nous sommes en train de travailler à l'accord qui doit être signé à Paris en décembre prochain ; il est question d'améliorer le travail pour apporter des solutions à cette dégradation de l'environnement » a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse tenu au ministère des Affaires étrangères, ainsi que sur les enjeux du programme de développement post-2015 et le sommet y relatif, prévu en septembre 2015 à New York»,

Au cours de l'entretien, « les différentes questions liées à l'agenda des Nations unies ont été abordées tels les aspects bilatéraux entre l'Ouganda et l'Algérie. Nous tenons à avoir une vision commune durant les forums internationaux pour faire avancer les questions communes, particulièrement celles qui touchent le continent africain, notamment le financement des objectifs de développement qui s' étalent de 2015 à 2030, les changements climatiques et la recomposition du Conseil de sécurité » a ajouté M. Sam Kahamba Kutesa.

Les deux responsables ont également abordé les crises régionales, en particulier la situation en Libye et la question du Sahara Occidental. «Nous avons abordé la question du Sahara occidental, nous avons évoqué la position de l'Union Africaine qu'on soutient au sein des Nation Unies. Après cette réunion j'ai plus de connaissance par rapport à cette question » a annoncé le président de l'assemblée générale. Ils ont souligné, par ailleurs, l'importance du rôle que l'Union africaine peut jouer pour contribuer au règlement des crises et conflits dans la région. Rappelons que M. Kutesa a été élu président de la 69e session de l'AG de l'ONU le 11 juin 2014. Il occupait alors, et depuis 2005, le poste de ministre des Affaires étrangères de l'Ouganda.

Racha A.



Communiqué de presse

A partir du 20 juin aux Éditions CELIGNE

« Pourquoi nous sommes tous des djihadistes »

CELIGNE

MONTASSER ALDE'EMEH

POURQUOI NOUS SOMMES TOUS DES DJIHADISTES

Qu'y a-t-il dans la tête des jeunes djihadistes qui quittent la France, la Belgique, les Pays-Bas ou l'Angleterre ? Qu'y a-t-il dans la tête d'un jeune en Europe, éduqué en Europe, qui part combattre dans un pays dont il ignorait l'existence il y a cinq ans ?

Cette question hante l'Europe. Alors que bon nombre d'experts ou de journalistes livrent leurs commentaires, loin du théâtre des combats, l'auteur, un jeune chercheur belgo-palestinien, a décidé, pour ses recherches, de s'infiltrer en Syrie et de rejoindre un groupe de jeunes djihadistes européens.

Il a vécu, dormi, mangé, passé les frontières avec eux. En partageant leur quotidien, il a tenté de comprendre leurs motivations.

Et ses conclusions sont étonnantes, loin des poncifs de certains.

Aujourd'hui, Montasser Al De'emeh a fondé un centre de « déradicalisation», comme aiment l'appeler les autorités belges, un centre de « la connaissance », comme il aime, lui, le nommer.

Au-delà de son histoire incroyable, il livre dans Pourquoi nous sommes tous des djihadistes l'analyse, probablement la plus fine et la plus pertinente à ce jour, d'un phénomène qui tétanise le Monde.

Montasser Al De'emeh est belgo-palestinien. Il a 26 ans et est chercheur universitaire.

Islamologue, spécialiste du djihad armé, il intervient comme expert dans de nombreux colloques, ainsi qu'auprès de médias européens et internationaux dont Der Spiegel.

Il est le fondateur et le directeur du centre « La Voie vers... ».

***Pourquoi nous sommes tous des djihadistes*, document-témoignage, 300 pages, à partir du 20 juin 2015 aux Éditions CELIGNE en Algérie simultanément en Belgique, France, Suisse, Canada ...**

Contact presse et commande

CELIGNE Ed. : 0559 744 346

Mail : celigned@gmail.com

À paraitre aux mêmes Éditions en juin : *Mon fils s'est converti à l'islam*

Même pas peur...

de Clara Sabinne (300 000 exemplaires vendus en Europe, top dix des ventes chez la chaine Carrefour)

LA CHRONIQUE DE SAMIR MÉHALLA

Et si c'était Louisa Hanoune ?

NE DÉROGEANT aucunement à ses exubérances, la patronne du PT n'a pas avalé ses mots face aux journalistes de la télévision scotchés par une flagrante discrétion.

Il faut dire que c'est quand même difficile de faire face à un tel charisme, une telle loquacité, journalistes qu'on soit.

Louisa Hanoune, c'est elle qui serait, dit-on, considérée comme la personnalité politique nationale la plus écoutée par le président de la République et son Premier.

Dans cette apparition, elle a « prêché » la République et son Etat. Un cri d'alarme. Un cri de survie pour un Etat traîné dans la boue, pour ses institutions déplanifiés par la planification de son désintégration. Par une toile intra-extra-muros qui a tout mis en œuvre. Tout calculé. « Mais qu'ils calculent », menace-t-elle. Le grain de sable qui grincera la machine sera là pour sauver l'Etat. Un Etat fragilisé par ces parachutés au pouvoir qui scellent tout, tissent les parchemins, interdisent-autorisent… un Etat dont les vrais hommes se retrouvent envoûtés au fond des abîmes par les cris des Sirènes.

Djiniates el bahr, dit-elle. Un Etat presque oligarchique s'offrant au modèle ploutocratique ayant eu raison de l'Egypte, de l'Ukraine et mettant en grande difficultés la Russie de Poutine par les nouveaux milliardaires du bloc de l'Est.

Voilà une maîtrise dont les autres « leaders », ou chefs de file, des partis politiques ne sauraient se la permettre et pour cause ! L'on ne peut, à l'image d'Ouyahia, occuper le fauteuil du patron d'un parti politique et en même temps souffler sur le cor du commis de l'Etat à qui voudrait noter l'habit de l'éternel promeneur solitaire du pouvoir. Etre au service de l'Etat. A sa disposition là où il veut, quand il veut, avec l'Etat veut.

Servir l'Etat, étant dans l'opposition, c'est, là est toute la mesure, prêter le serment de fidélité au peuple, non pas celui de la féodalité au « roi ». Un parti politique est dépositaire d'un agrément partisan de militantisme politique, non pas du formulaire Marculf de l'âge mérovingien. Non pas, non plus, une banale orbite pivotant autour d'un cercle qu'on dit proche des altitudes, un parti politique. Un contrepoids, un souffle, une assurance, une soupape de sécurité, une voix du peuple au service du peuple… par rapport à la gestion des affaires relevant de l'intérêt général.

Ouyahia, qu'on vend comme une éventuelle relève est loin de tout cela. Le présent FLN « clownisé », bradé, dé-codifié, vidé de l'essentiel de ses objectifs novembristes, faudrait un jour voir la réalité de cette tare droit en face, distribuant les bons et les mauvais points pour les hommes et les institutions souveraines de la République est loin et s'éloigne encore plus de l'image crédible du contrepoids politique nécessaire aux ajustements, aux correctifs politiques de la Nation, de son devenir…

Partisan, le FLN est celui des nébuleuses politiques.

Où est la relève, par conséquent ?

Sellal ? Le candidat du 1er avril pour les hypertendus pouvant se permettre une blague, un canular farci dans une belle langoustine servie dans une classe affaires entre Alger et Hassi Messaoud ?

Non ! L'Algérie mérite mieux que ça, vraiment !

Une femme dont le destin est nourri de militantisme. D'intégrité. Laissez-lui les commandes, vous verrez !

S. M.

ATTAQUE DE TIGUENTOURINE

Cinq terroristes récemment identifiés

CINQ terroristes parmi ceux éliminés lors de l'assaut donné au complexe gazier de Tiguentourine à In Amenas (Illizi) en janvier 2013, ont été identifiés selon le ministre de la Justice, Tayeb Louh. Le ministre a précisé que l'expertise biologique avait «récemment» permis l'identification de cinq terroristes parmi ceux éliminés lors de l'assaut donné par les forces de sécurité.

Les terroristes identifiés sont de nationalités arabes et étrangères, a-t-il ajouté, soulignant que leur identification avait eu lieu dans le cadre d'une coopération internationale dans cette affaire.

A une question sur le retard accusé dans l'identification des terroristes, le ministre a répondu qu'il s'agissait d'une «grosse» affaire et que l'enquête «se poursuit toujours», ajoutant que les tests ADN des cadavres avaient été effectués à la demande du juge d'instruction.